

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

PARTIE A | RAPPORT ANNUEL

L'inscription dans la nouvelle loi sur l'énergie du
« regroupement dans le cadre de l'autoconsommation »
représente une importante victoire pour ADEV.

Sur la photo : l'installation d'autoconsommation de
Frenkenbündten à Liestal.



TABLE DES MATIÈRES

06 RAPPORT SUR L'EXERCICE 2017

12 CONTRACTING CHALEUR

17 INSTALLATIONS D'AUTOCONSOMMATION

19 VENTES DE COURANT VERT

22 GESTION DE L'ENTREPRISE

23 CONCEPTION ET CONSTRUCTION

25 ERLNMATT OST

30 COMPTES ANNUELS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE ADEV EN BREF

32 GROUPE ADEV CONSOLIDÉ

34 COOPÉRATIVE ADEV

35 ADEV WASSERKRAFTWERK AG CONSOLIDE

36 ADEV SOLARSTROM AG CONSOLIDE

37 ADEV WINDKRAFT AG

40 ORGANISATION ET LIGNES DIRECTRICES

43 CORPORATE GOVERNANCE

48 VUE D'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS

PARTIE B COMPTES ANNUELS DU GROUPE ADEV

Le rapport d'activité d'ADEV est publié en deux parties :

– Partie A Rapport annuel

– Partie B Comptes annuels du Groupe ADEV

Sur demande, nous vous envoyons volontiers la partie B.

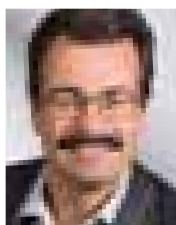
Les deux rapports sont disponibles sur www.adev.ch.

EXERCICE 2017

04
05



Eric Nussbaumer



Andreas Appenzeller

CHÈRES ASSOCIÉES, CHERS ASSOCIÉS,

En 2017, des revendications qu'ADEV portait depuis sa création ont enfin été satisfaites : la nouvelle loi sur l'énergie, acceptée par une large majorité, a consacré l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires en Suisse. Elle est entrée en vigueur le 1er janvier 2018. La sortie du nucléaire a toujours été l'une de nos préoccupations, aux côtés de l'approvisionnement décentralisé en électricité et de sa consommation sur son lieu de production.

Plusieurs ordonnances sont entrées en vigueur simultanément. Elles concernent notamment la promotion des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Cette dernière est également un cheval de bataille d'ADEV et obtient enfin une certaine reconnaissance. Reste à espérer que ce texte juridique complexe soutienne effectivement son développement au lieu de lui mettre des bâtons dans les roues.

L'inscription dans la loi sur l'énergie des communautés d'autoconsommation est une grande victoire pour ADEV. Il s'agit là non seulement d'une revendication majeure mais aussi d'une de nos spécialités : en français, le nom complet d'ADEV signifie « Association pour un approvisionnement énergétique décentralisé ». Sur le site témoin d'Erlenmatt Ost, nous avons déjà mis en place la plus grande communauté d'autoconsommation de Suisse, alimentée bien entendu en énergie solaire produite sur les toits. Nous fournissons également le chauffage du quartier. Vous en apprendrez plus sur ce projet à la p. 25. Avant même l'entrée en vigueur de la loi, nous avons déjà mis en œuvre notre savoir-faire en matière d'autoconsommation en réalisant cinq installations photovoltaïques pour des écoles, des salles de sport et une entreprise.

La suppression de la rétribution au prix coûtant (RPC) est compensée par deux régimes de rétribution unique, pour les petites et les grandes installations. Si nous saluons ces nouveaux outils, nous regrettons toutefois un déplacement des priorités : il ne s'agit plus désormais de produire le plus possible d'énergie solaire sur un toit mais de viser la plus forte consommation possible pour pouvoir rentabiliser les installations. En outre, les propriétaires devront prendre leur mal en patience vu la longueur des délais pour le versement des subventions.

L'avenir s'annonce moins rose pour l'éolien et la petite hydraulique. Il n'existe pas encore de solution pour les éoliennes qui ne bénéficiaient pas de la RPC. Les autorités doivent encore mettre au point de nouvelles formes de soutien. Quant à la petite hydraulique, l'application extrêmement restrictive de la législation par l'administration fédérale remet en cause la rentabilité des installations, même lorsqu'elles sont déjà inscrites dans les plans d'affectation cantonaux et bénéficient de concessions et de permis de construire. Cela concerne également la centrale de Moosbrunnen 3 à Gerlafingen, que nous ne pouvons pour l'heure ni réaliser ni exploiter de manière rentable.



103 projets pourtant déjà approuvés sont remis en question par une mise en œuvre extrêmement tatillonne de l'ordonnance sur l'encouragement des énergies renouvelables.

Plus de 103 projets sont dans la même situation dans tout le pays, alors que leur production pourrait contribuer à 25 % des objectifs de la stratégie énergétique. Si l'on ne peut même pas réaliser des projets déjà approuvés et satisfaisant aux exigences élevées de la protection de l'environnement, quelles chances avons-nous de réussir le tournant énergétique ou même d'atteindre l'objectif des 2 degrés fixé au sommet de Paris sur le climat en 2015 ? Cela donne malheureusement raison à ceux qui reprochaient à la stratégie énergétique 2050 un excès de bureaucratie et un manque d'efficacité.

Le plus petit dénominateur commun sur lequel le Parlement pouvait se mettre d'accord était l'encouragement de l'autoconsommation. On a ainsi transmis aux propriétaires d'immeubles la responsabilité de réaliser le changement énergétique. A eux maintenant de s'approvisionner en électricité renouvelable produite sur place et de la revendre à leurs locataires. Le Groupe ADEV montre ce qu'il est possible de faire aujourd'hui au quartier d'Erlenmatt Ost à Bâle.

Eric Nussbaumer
Président du Conseil d'administration de la
Coopérative ADEV

Andreas Appenzeller
Président de la Direction

RAPPORT SUR L'EXERCICE 2017

06
07

Le 21 mai 2017, le peuple suisse acceptait à une large majorité la nouvelle loi sur l'énergie, qui contenait également la nouvelle stratégie énergétique de la Confédération. Cette décision a entraîné un grand nombre de modifications de lois et d'ordonnances ayant des répercussions directes sur les activités d'ADEV.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Ce n'est qu'avec la publication de la nouvelle ordonnance sur l'énergie et de l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables, en novembre 2017, que nous avons pu mesurer les effets du nouveau cadre législatif sur nos différents projets en liste d'attente pour bénéficier de la rétribution à prix coûtant (RPC). Nous avons alors eu la confirmation que notre prudence dans l'évaluation des risques liés à la RPC n'était nullement infondée.

Conséquences pour les activités d'ADEV

La nouvelle loi sur l'énergie et ses ordonnances sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018. La RPC a été pratiquement supprimée. Seules les nouvelles installations en liste d'attente ayant été communiquées avant le 30 juin 2012 en bénéficieront encore. On peut espérer que notre plus grande installation, la centrale solaire de 3 MW de Ferrowohlen, soit encore acceptée, vraisemblablement d'ici la fin de 2019. De nouveaux régimes ont été mis en place : indemnisation unique pour le solaire et contributions aux investissements pour la petite hydraulique. En outre, la participation au pot commun est passée de 1,5 à 2,3 centimes par kilowattheure consommé. L'ancienne RPC et les nouveaux modèles d'encouragement sont financés par cette taxe et par les prix effectifs du marché. Si ces derniers remontaient, il serait donc possible de soutenir davantage d'installations, mais il ne faut pas y compter pour le moment. On trouvera ci-après un bref survol des nouveautés.

De la RPC à la rétribution de l'injection

Seules les installations de moins de 500 kW qui ont reçu une décision positive et ont été mises en service avant la fin de 2017 bénéficieront encore de la RPC. Toutes les autres devront passer au système de rétribution de l'injection. Ce dernier se compose d'une prime à l'injection et du prix du marché. Pour cela, les propriétaires d'installations doivent conclure des contrats avec des distributeurs. Dans le pire des cas, promet l'OFEN, les exploitants ne perdront rien car la prime à l'injection compensera les prix du marché si ceux-ci sont trop bas. La prime pour les frais de commercialisation devrait permettre d'atteindre de facto le niveau de la RPC. Cela concerne les deux plus grandes installations solaires d'ADEV : Xaver Meyer à Villmergen et Ferrowohlen à Wohlen (AG).

Rétributions uniques différentes pour petites et grandes installations

La Confédération versera désormais une rétribution unique différente pour les petites installations jusqu'à une puissance de 100 kW et les grandes de 100 kW à 50 MW. Dans les deux cas, elle couvre au maximum 30% des investissements. Si, sous le régime de la RPC, il s'agissait d'utiliser le mieux possible la surface des toits pour atteindre une production maximale, la rétribution unique incite à optimiser l'autoconsommation pour que les installations soient rentables. Pour les petites installations, on peut procéder au montage avant de demander le soutien. Cependant, il y a déjà une liste d'attente d'au moins deux ans. S'agissant des grandes installations, l'OFEN recommande de communiquer d'abord le projet et d'attendre une décision positive avant de le réaliser. Dans ce cas, les délais peuvent devenir incroyablement longs, jusqu'à six ans voire plus !

Nouvelles possibilités offertes par les communautés d'autoconsommation

Les propriétaires peuvent désormais vendre directement à leurs locataires l'énergie solaire produite sur leur toit ou par une centrale à couplage chaleur-force située à la cave. Il est aussi possible de fournir de l'électricité aux bâtiments mitoyens à condition de ne pas utiliser le réseau public. Voilà qui ouvre de nouveaux débouchés intéressants, au-delà de la consommation propre. Par exemple, une communauté d'autoconsommation qui consomme plus qu'elle ne produit peut, si ses besoins annuels sont supérieurs à 100 000 kWh, acheter le solde directement sur le marché libre. Cela ouvre de nouvelles perspectives à ADEV, à l'exemple de ce qui a déjà été réalisé à Erlenmatt Ost (cf. p. 25), où ADEV s'occupe entièrement de l'approvisionnement en électricité et du chauffage, sans passer par le distributeur local IWB.

De telles solutions étaient certes déjà possibles depuis début 2014, mais elles dépendaient du bon vouloir du distributeur, qui ne jouait pratiquement jamais le jeu. L'autoconsommation, cela veut dire consommer l'électricité là où elle est produite. Cette formule présente de nombreux avantages : qui consomme son propre courant aura tendance à l'économiser davantage. Des études ont démontré cela et cette tendance

va aussi vers une plus grande démocratisation et une décentralisation accrue du marché de l'électricité. L'autoconsommation constitue un premier pas vers une décentralisation générale de la production électrique suisse et une couverture assurée à 100% par des ressources solaires, éoliennes et hydrauliques indigènes. Cela restera la manière la plus durable et la plus écologique de produire de l'énergie.

Aides à l'investissement pour la petite hydraulique

Pour la petite hydraulique entre 300 kW et 1 MW, il n'y a plus que des aides à l'investissement et encore, à condition que les centrales soient construites sur des réseaux d'eau potable ou d'eaux usées ou alors sur un tronçon déjà utilisé aux mêmes fins. De ce fait, la nouvelle centrale de Moosbrunnen 3 pourrait certes bénéficier d'un soutien à l'investissement, mais n'a guère de chances d'être rentable. ADEV avait déjà obtenu une concession et un permis de construire en septembre 2016. La conception du projet et la procédure d'autorisation pouvaient se limiter à deux ans et demi dans le meilleur des cas. En se fondant sur le cadre législatif de l'époque, ADEV avait estimé pouvoir construire cette centrale tout en faisant bénéficier Moosbrunnen 1+2 de la RPC. Malheureusement, les dispositions transitoires qui auraient permis cela n'ont pas été inscrites dans l'ordonnance. Cette situation touche désormais pas moins de 103 projets de petite hydraulique à travers le pays. Leur réalisation s'en trouve fortement compromise voire carrément empêchée. Ce nouveau torpillage de fait des objectifs de la loi sur l'énergie est difficilement compréhensible. L'OFEN a évoqué une solution possible en février 2018, mais nous n'en savons pas plus pour l'instant. Alors que le développement de la petite hydraulique est freiné, un nouveau mécanisme de soutien des grandes installations hydroélectriques, qui s'appliquera jusqu'en 2050, a été intégré dans la stratégie énergétique.

Éolien : on recherche solution de rechange

La loi ne prévoit rien pour le futur de l'énergie éolienne. L'OFEN évalue actuellement plusieurs solutions possibles. Il est indispensable d'en trouver une car l'éolien est un pilier important de la sécurité d'approvisionnement en énergie renouvelable pendant le semestre d'hiver.

De meilleurs prix pour l'énergie renouvelable

Jusqu'ici, la loi obligeait les distributeurs à racheter l'énergie solaire excédentaire au minimum au prix du marché. Pour cette raison, certains d'entre eux ne versaient que 4 ct/kWh pour du courant vert de haute valeur produit sur le réseau à basse tension, autrement dit celui auquel les bâtiments sont raccordés. Une situation d'autant plus déplorable que ces mêmes distributeurs facturent de l'énergie grise à quelque 8 ct/kWh à leurs clients captifs alors que la production décentralisée de courant vert sur le réseau à basse tension n'occasionne pas de coûts pour les réseaux à moyenne et haute tension. Selon l'art. 15 de la nouvelle loi sur l'énergie, les gestionnaires de réseaux doivent « accepter l'électricité qui leur est offerte provenant d'énergies renouvelables » et la rétribuer de manière « appropriée ». L'art. 12, al. 1, de l'ordonnance sur l'énergie précise, au sujet de la rétribution : « Si le producteur et le gestionnaire du réseau ne peuvent pas s'entendre, la rétribution sera basée sur les coûts du gestionnaire de réseau pour l'achat d'électricité équivalente auprès de tiers et sur les coûts de revient des propres installations de production ; ... » Il est dit également dans la loi sur l'énergie que « la rétribution se fonde sur les coûts que le gestionnaire de réseau aurait eus pour acquérir une énergie équivalente ». ADEV compte dans certains cas obtenir une rétribution nettement plus élevée même s'il faut pour cela porter le litige devant la Commission fédérale de l'électricité.

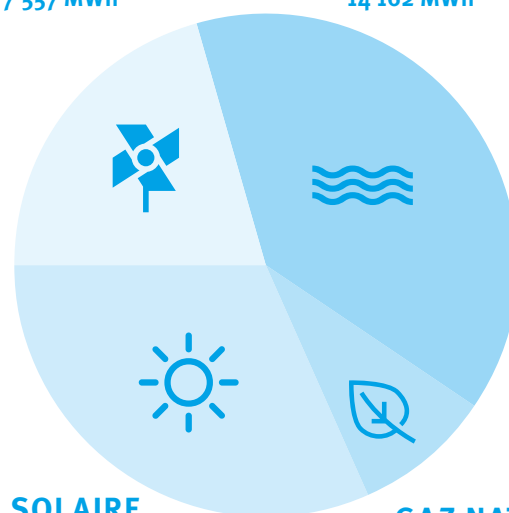
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DU GROUPE ADEV EN 2017

EOLIEN
20.7%

7'557 MWh

HYDRAULIQUE
38.8%

14'162 MWh



SOLAIRE
31.6%

11'542 MWh

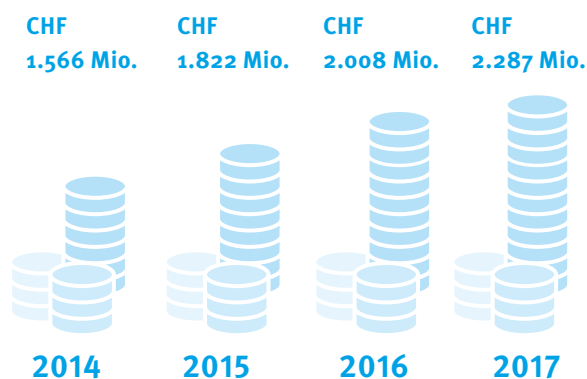
GAZ NATUREL
8.9%

3'224 MWh

1 MWh = 1000 kWh = consommation moyenne
annuelle d'un résident

À la fin de 2017, le capital-actions de la Coopérative ADEV se montait à CHF 2,287 millions. Les prêts directs atteignaient CHF 10,650 millions.

CAPITAL SOCIAL DE LA COOPÉRATIVE ADEV



Il est possible à tout moment de prendre une participation au capital de la coopérative ADEV.

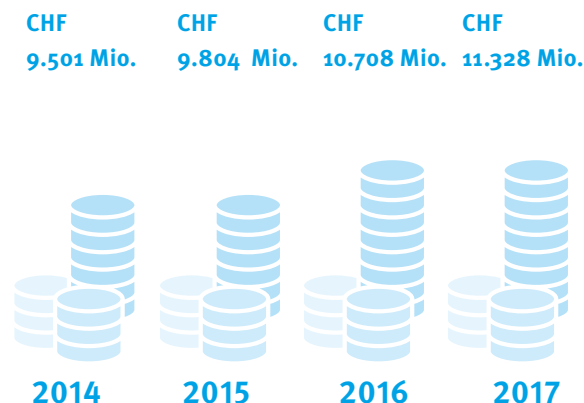
PARTICIPATION CITOYENNE AU CAPITAL DES SOCIÉTÉS DU GROUPE ADEV

Il est possible à tout moment de prendre une participation au capital de la coopérative ADEV. Les membres de la coopérative peuvent également lui consentir des prêts directs d'une durée de 3 à 10 ans.

Négoce de titres d'ADEV sur les marchés secondaires

Les actions nominales des filiales d'ADEV peuvent être négociées sur la plate-forme d'échange électronique OTC-X de la Banque Cantonale Bernoise (www.otc-x.ch). Le négoce d'actions a légèrement augmenté l'année dernière, mais reste très faible par rapport à d'autres actions. Comme il y a peu d'actions qui sont échangées, certains acheteurs en profitent pour en acquérir à des conditions favorables : ils offrent un prix peu élevé et prennent leur temps pour acheter. Les actionnaires d'ADEV qui désirent revendre leurs actions les proposent également à un prix peu élevé afin de trouver un acheteur. Le prix de vente reflète certes la valeur actuelle des actions d'ADEV sur le marché boursier, mais pas la valeur effective de l'entreprise. ADEV recommande aux actionnaires désireux de vendre de leurs actions de prendre le temps nécessaire car ils peuvent en retirer un prix nettement plus élevé sur les marchés secondaires qu'avec les (faibles) offres d'achat actuelles.

PRÊTS DIRECTS À ADEV ENERGIEGENOSSENSCHAFT



Prêts à court et à long terme en euros et en CHF



Le chauffage écologique a le vent en poupe : ADEV fournit le site d'Erlenmatt Ost en chaleur et en électricité. Elle a aussi acquis un réseau de chauffage à distance à Coire.



CONTRACTING CHALEUR

Dans le cadre du contracting chaleur, ADEV réalise, finance et gère des réseaux de chauffage à distance. Elle utilise pour cela des installations de couplage chaleur-force fonctionnant au gaz naturel, des centrales à bois et des pompes à chaleur, combinées selon les cas avec des installations solaires thermiques et/ou photovoltaïques.

En 2017, 64% de la chaleur a été produite avec du gaz, 32% avec du bois et 4% avec des pompes à chaleur. Les capteurs solaires assurent une part importante de la production d'eau chaude du chauffage collectif de la fabrique de chocolat d'Aarau et de la chaleur de la coopérative Sonnhalde à Dornach, où l'énergie est stockée par un accumulateur de glace.

Contracting avec couplage chaleur-force

À la fin de 2017, ADEV fournissait plus de 400 unités d'habitation, plus de 30 locaux industriels et commerciaux, un centre commercial, un EMS, un hôtel et une école en énergie au moyen de CCF. Un CCF est une centrale thermique produisant aussi bien de l'électricité que de la chaleur avec un rendement global de plus de 90%. C'est la technologie conventionnelle la plus efficace. Un CCF peut être installé de manière décentralisée auprès du consommateur et décharger ainsi le réseau électrique. À long terme cette technologie pourrait retrouver un rôle important si l'on utilise le réseau de gaz comme accumulateur saisonnier pour l'électricité d'origine renouvelable. Pour cela, on transforme de l'électricité en gaz avec la technique « Power-to-Gas ». Différentes installations pilotes sont en service, dont une à Soleure. Le gaz renouvelable ainsi obtenu peut être retransformé en chaleur et en électricité par les CCF.

Chaque CCF alimente davantage de ménages en électricité qu'en chauffage. Ce type d'approvisionnement est trois fois plus efficace que s'il était assuré par des centrales nucléaires ou à charbon. En outre, ce courant est consommé là où il est produit et n'encombre donc pas les réseaux. L'autoconsommation s'applique également très bien aux CCF. À la fin de 2016, nous avons mis en œuvre notre premier projet d'autoconsommation avec CCF à l'EMS Alban Breite de Bâle, dans le cadre du renouvellement de l'installation. Nous vendons au home l'électricité produite par le CCF en même temps que la chaleur. Seul le courant excédentaire est injecté dans le réseau.

À la fin de 2017, ADEV exploitait onze CCF d'une puissance électrique totale de 875 kW, produisant 3,2 millions de kWh d'électricité (contre 2,9 millions l'année précédente). L'augmentation de la production d'électricité est due à la première année complète d'exploitation de l'installation de Sunnefäld à Aesch et au

nouveau CCF de l'EMS Alban Breite à Bâle. La part des CCF dans la production d'électricité du Groupe ADEV s'est élevée à 8,8%.

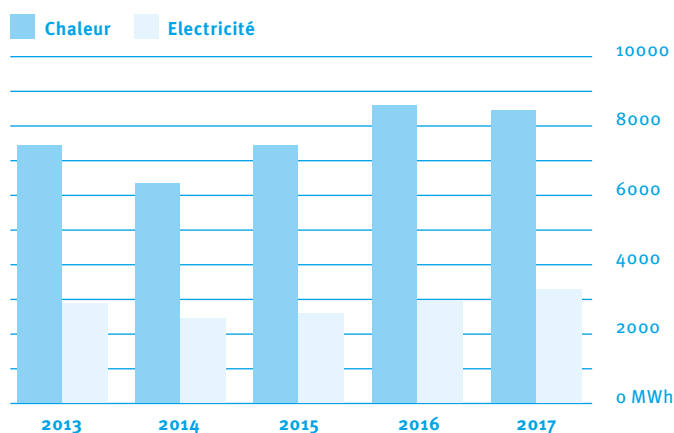
Contracting chaleur avec copeaux de bois

En l'absence de gaz naturel ou si nos partenaires veulent utiliser uniquement des sources énergétiques renouvelables, nous proposons des solutions de contracting chaleur reposant sur des chauffages à bois. Avec sa filiale à 100% ADEV Ökowärme AG, ADEV fournit huit réseaux de chauffage d'une puissance totale de 2700 kW, soit plus de 100 unités d'habitation, cinq locaux artisanaux ou administratifs, deux entreprises industrielles, un centre commercial et plusieurs écoles. La production de chaleur a légèrement diminué en raison de températures moyennes élevées pour atteindre 4,4 millions de kWh (contre 4,7 millions l'année précédente).

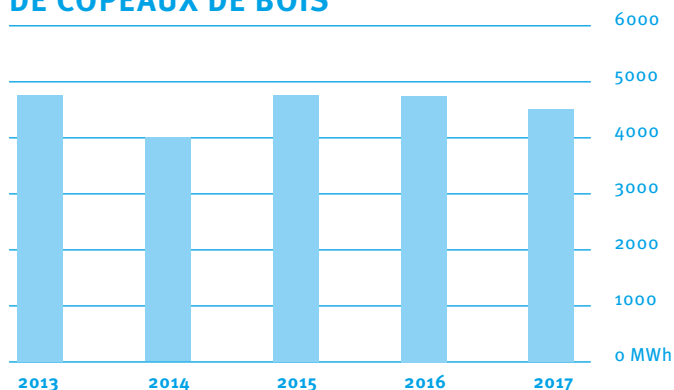
Contracting avec pompes à chaleur

Des pompes à chaleur sont utilisées en présence d'autres sources d'énergie renouvelable comme la nappe phréatique, le solaire thermique ou le photovoltaïque. Longtemps, le coefficient de performance annuel des pompes à chaleur ne dépassait guère le chiffre de 3. Cela signifie qu'avec un kilowattheure, la pompe à chaleur produit au moins trois kilowattheures de force motrice. Dans ces conditions, les pompes à chaleur ne sont pas plus intéressantes que le chauffage à mazout dans un contexte européen, raison pour laquelle ADEV a évité d'en installer. Mais de nos jours, les pompes à chaleur atteignent un coefficient nettement supérieur à 4, ce qui les rend beaucoup plus efficaces qu'il y a 20 ans. En 2013, ADEV a réalisé la première installation avec pompe à chaleur combinée à un accumulateur à glace à l'EMS Sonnhalde. En 2017, elle a mis en service une grande installation avec pompe à chaleur dans le nouveau quartier d'Erlenmatt Ost. Elle utilise la chaleur produite par la nappe phréatique (cf. p. 25). Les premières évaluations faites en décembre 2017 et janvier 2018 révèlent un coefficient de performance de 5. Autrement dit, il ne faut plus que 1 kWh d'électricité pour produire 5 kWh de chaleur.

PRODUCTION DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ DES CENTRALES À COUPLAGE CHALEUR-FORCE



PRODUCTION DE CHALEUR À L'AIDE DE COPEAUX DE BOIS

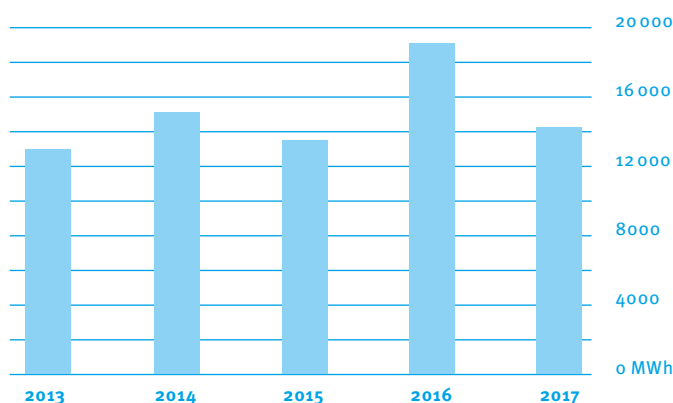


1 MWh = 1000 kWh = consommation moyenne annuelle d'un résident

PRODUCTION DÉCENTRALISÉE DE COURANT VERT

En 2017, les installations d'ADEV ont produit 36,5 millions de kWh d'électricité, ce qui correspond à la consommation de quelque 8000 ménages de 4 personnes.

PRODUCTION DES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES D'ADEV



Production des centrales hydroélectriques, y compris celle de Guggenloch à Lütisburg, propriété de la coopérative Pro Guggenloch, dont ADEV possède une part substantielle.

1 MWh = 1000 kWh = consommation moyenne annuelle d'un résident

HYDRAULIQUE : BAISSSE DE 26% À CAUSE DE LA SÉCHERESSE

L'année 2017 a commencé avec très peu d'eau dans les rivières, ce qui nous a contraint de mettre plusieurs centrales électriques à l'arrêt. La situation s'est améliorée à partir du mois de février mais les précipitations sont restées largement inférieures aux moyennes annuelles. Durant le second semestre, elles sont restées minimales dans une grande partie du pays. La production de 14,2 millions de kWh accuse une diminution de 26 % par rapport à 2016 et représente 39 % de la totalité du courant fourni par le groupe ADEV.

Les centrales d'Emmenau 1 et 2 à Hasle-Rüegsau sont restées à l'arrêt pendant quatre mois à cause de deux chantiers de la compagnie ferroviaire BLS. De janvier à mars 2017, le lit du canal à côté du nouveau bâtiment d'exploitation de BLS a été refait et en juillet, il a fallu assainir le pont-canal au-dessus du site d'Emmenau. ADEV a été entièrement dédommée par BLS pour la perte de production. On a mis à profit cet arrêt pour renouveler complètement l'installation de commande de la centrale 1. À Munster, plusieurs réparations ont été effectuées le long des canaux afin de garantir l'étanchéité et la stabilité des bords. Une petite fuite a rendu nécessaire un assainissement de la digue au-dessus de Moosbrunnen 1 sur une cinquantaine de mètres. Le problème remonte probablement à la crue de juillet 2007, lorsque l'Emme était sortie de son lit et avait submergé le canal. La reprise d'anciennes centrales électriques implique davantage de travaux de rénovation pour ADEV. Il a ainsi fallu également refaire le toit plat de la centrale de Moosbrunnen 2 en août 2017.

En décembre, alors que les centrales ont pu à nouveau tourner à plein rendement après une longue période de sécheresse, les déchets de jardinage et d'élagage qui s'étaient accumulés sur les rives en été sont arrivés dans les grilles de nos installations en même temps que les feuilles mortes. La centrale de Dünnern est équipée d'une grille horizontale pour des raisons de protection de la faune piscicole. Or cette grille est d'autant plus accessible aux branches flottantes et nous pensons que c'est la cause des dommages occasionnés à la turbine en décembre 2017, qu'il a fallu réparer en 2018.

Des travaux de maintenance effectués par précaution à toutes les centrales hydroélectriques permettent de prévenir des arrêts intempestifs et des réparations.

SOLAIRE : PLUS 8%

Avec 11,5 millions de kWh, les installations photovoltaïques ont fourni en 2017 32% de la production totale d'ADEV. Cela représente une augmentation de 8% par rapport à l'année précédente grâce à un bon ensoleillement.

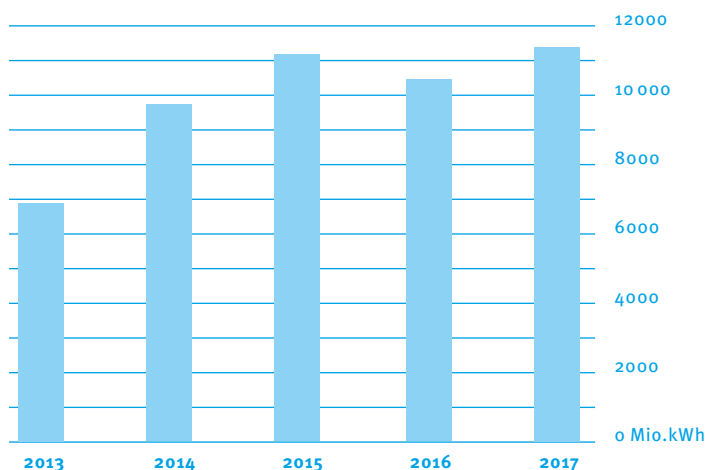
Nous avons pu mettre définitivement en service six nouvelles installations solaires totalisant une puissance de 500 kW peu avant la fin de l'année 2017 dans le cadre des nouvelles dispositions légales relatives à l'autoconsommation. Ces retards sont dus à des incertitudes concernant les nouvelles ordonnances concernant les aides, qui n'ont été publiées qu'à la fin novembre 2017.

Toutes les installations sont régulièrement contrôlées et surveillées à distance. Les pannes affectant une partie ou la totalité d'une installation doivent être identifiées et réparées immédiatement, car il n'est pas possible de compenser une baisse de production. Si les conditions locales l'exigent, les installations sont nettoyées plus souvent, comme c'est le cas lorsqu'elles sont très exposées à des émissions polluantes, que ce soit en ville ou à la campagne. Certaines anciennes végétalisations de toits peuvent poser problème et exiger d'importants travaux. Quelques installations ont été nettoyées durant l'année sous revue, dont la plus grande d'ADEV (3 MW), celle de Ferrowohlen à Wohlen (AG) pour la première fois. Les onduleurs des installations de Saint-Jacques à Bâle et des étables APMB à Alberswil ont dû être complètement remplacés. Le dernier cité a en outre été déplacé. L'installation Adolf Aich à Ravensburg a été entièrement équipée de nouveaux modules cristallins car les anciens modules à couches minces n'atteignaient plus la puissance garantie ces dernières années.

Nouvelles installations solaires	Puissance
Erlenmatt Ost, Basel (div. installations)	267 kW
Schulhaus, Therwil	30 kW
Balgrist 2 (extension de l'installation existante)	81 kW
Frenkenbündten, Liestal	80 kW
Dreifachturnhalle, Allschwil	75 kW
Roche, Schlieren	52 kW
Total	585 kW

Production solaire par entreprise	
Puissance PV installée/Production 2017	
ADEV Energiegenossenschaft	52 kW/0.02 Mio. kWh
ADEV Solarstrom GmbH, Deutschland	524 kW/0.52 Mio. kWh
ADEV Solarstrom AG	11'747 kW/11.00 Mio. kWh
Production solaire totale 2017	12'323 kW/11.54 Mio. kWh

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DES INSTALLATIONS SOLAIRES D'ADEV



1 MWh = 1000 kWh = consommation moyenne
annuelle d'un résident

PRODUCTION DE COURANT DÉCENTRALISÉE

PRODUCTION ÉOLIENNE DÉCENTRALISÉE : PLUS 10%

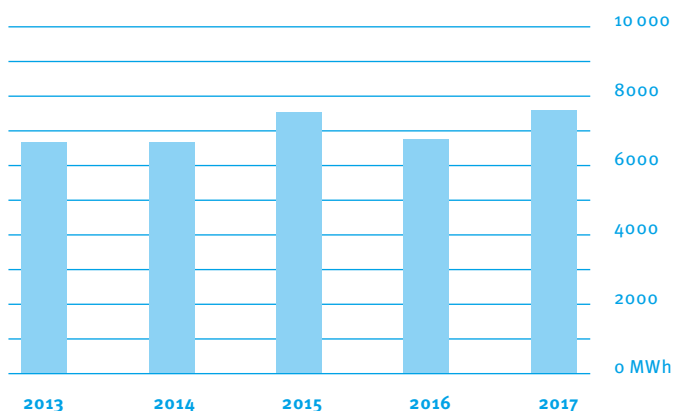
16

17

Avec 7,6 millions de kWh, la production éolienne a été en 2017 de 10% supérieure à celle de l'année précédente, qui s'était avérée décevante. À Saint-Brais, la nouvelle installation à moyenne tension a été posée au printemps, l'ancienne ayant été détruite par un incendie criminel en automne 2016. À la fin du premier semestre, on a enfin pu monter les peignes destinés à réduire le bruit des pales, nommés « tailing edge serrations (TES) » en jargon technique. Cela a permis de mettre fin à la réduction volontaire de la puissance durant la nuit. Ainsi, les éoliennes peuvent aussi fonctionner à pleine puissance lorsqu'il y a assez de vent à n'importe quel moment. Questionnés sur le bruit régulier évoquant un avion volant à basse altitude qui causait des désagréments avant la pose des peignes, les habitants ont donné des avis positifs : le bruit ne serait plus aussi perceptible qu'avant. Certains habitants de Saint-Brais ont prétendu que les peignes n'apporteraient pas grand-chose. Des mesures avant et après la pose des peignes ont mis en évidence une réduction atteignant 4 dB à haute puissance. Le montage a duré environ deux semaines par installation. Les travaux se sont heureusement déroulés pendant une période peu venteuse, car il a fallu arrêter les éoliennes.

Les coûts de maintenance des vieilles éoliennes de Grenchenberg et Ettenheim demeurent élevés. De plus, celle d'Ettenheim a été endommagée le 2 septembre par une surtension probablement due à la foudre. Les différentes réparations effectuées n'ont pas donné le résultat escompté de sorte qu'il a fallu remplacer toute l'installation de commande en octobre. Ces travaux n'ont pu être terminés qu'en février 2018 en raison de problèmes de livraison. La baisse de production et la nouvelle commande devraient être en grande partie prises en charge par l'assurance.

PRODUCTION DE COURANT DES INSTALLATIONS ÉOLIENNES D'ADEV



Évolution de la production d'électricité des éoliennes d'ADEV. En 2017, la production totale de 7,6 millions de kWh a dépassé de 10 % celle de l'année précédente.

1 MWh = 1000 kWh = consommation moyenne annuelle d'un résident

INSTALLATIONS D'AUTOCONSOMMATION DU GROUPE ADEV

L'autoconsommation, appelée « regroupement dans le cadre de la consommation propre » dans la nouvelle ordonnance sur l'énergie, représente la meilleure solution d'approvisionnement décentralisé en énergie renouvelable car elle supprime les pertes lors du transport, ne nécessite pas d'agrandir le réseau et diminue la dépendance par rapport aux grandes centrales grâce à la numérisation.

Produire soi-même le plus d'électricité possible là où elle est consommée est l'une des préoccupations fondamentales d'ADEV. Si les groupements sont équipés d'accumulateurs, lesquels deviennent toujours plus avantageux, on atteint un degré élevé d'autonomie électrique.

ADEV propose aux propriétaires d'immeubles de réaliser leur propre communauté d'autoconsommation sous l'appellation *mistrom.ch*. Elle recourt à deux modèles pour mettre en place de telles communautés d'autoconsommation auprès de consommateurs

importants comme des lotissements, des écoles, des administrations communales, des hôpitaux ou encore des bâtiments industriels. Une première solution consiste à concevoir, financer, construire et exploiter sous contrat les installations de production d'électricité ou de chauffage, en général du solaire éventuellement couplé à une pompe à chaleur ou un CCF, en s'occupant de toute la distribution, facturation comprise. Dans le deuxième cas de figure, ADEV construit les installations à la demande d'un tiers et les exploite par la suite.

ADEV a déjà réalisé sa première installation d'autoconsommation en 1988. Jusqu'à la fin de 2017, c'est cependant le distributeur local qui fixait les exigences relatives au concept de mesures pour un immeuble ou un lotissement. Par exemple, les services industriels d'Aarau ont imposé à ADEV, pour la première installation – un CCF dans le bâtiment de l'ancienne chocolaterie –, la responsabilité de la totalité de l'approvisionnement électrique des résidents et l'obligation d'acquérir le courant nécessaire via un compteur. ADEV est ainsi devenue le fournisseur d'électricité des 36 ménages concernés à Aarau et l'est toujours. La seule condition était de ne pas vendre l'électricité plus cher que si elle avait été achetée directement auprès du distributeur. La nouvelle ordonnance sur l'énergie reprend d'ailleurs ce principe.

Le tableau ci-dessous énumère les 11 installations d'autoconsommation d'ADEV:

Installation	Mise en service	Installation	Puissance	Part d'autoconsommation	Nombre d'unités alimentées	Type de client
Nom	Année	Type	kW	%	1	
Chocolat, Aarau	1989	CCF	20	70	36	Ménages, cabinets
Gemeindeverwaltung Reinach	2002	Photovoltaïque	24	100	1	Administration communale
Sonnhalde Dornach	2013	Photovoltaïque	8	100	1	EMS
Sportanlage im Brühl	2015	Photovoltaïque	65	50	2	Vestiaires et restaurant
AZAB, Basel	2015	BHKW	172	76	1	EMS
Balgrist 2, Zürich	2017	Photovoltaïque	81	100	1	Hôpital
Roche, Schlieren	2017	Photovoltaïque	52	100	1	Laboratoire
Dreifachturnhalle, Allschwil	2017	Photovoltaïque	75	90	2	Halles de sport et écoles
Frenkenbündten, Liestal	2017	Photovoltaïque	80	80	2	École
Schulhaus Therwil	2017/2018	Photovoltaïque	30	90	1	École
Erlenmatt Ost	2017	Photovoltaïque	180	90	130	Ménages, école enfantine, cabinets, etc.
Total 11 installations			787		178	

MISTROM

DES SOLUTIONS D'AUTOCONSOMMATION INTELLIGENTES GRÂCE À MISTROM.CH

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'autoconsommation d'énergie solaire est devenue une solution intéressante pour les lotissements, les écoles, les hôpitaux, les EMS et les entreprises. ADEV dispose d'une longue expérience de l'aménagement des installations, de leur intégration intelligente afin de maximiser l'autoconsommation et de l'établissement des contrats de location. Elle monte des installations dans le cadre de contractings et s'occupe de la facturation et de la comptabilité. Fin 2017, elle avait établi des contrats conforme à la nouvelle réglementation pour six installations d'autoconsommation : un pour un complexe d'habitation, trois pour des écoles, un pour un laboratoire et un pour un hôpital.

Et vous, avez-vous aussi un projet intéressant ?
Examinez notre offre sur www.adev.ch/mistrom

MARCHÉ DU COURANT VERT

La vente de courant vert, le cœur de métier d'ADEV, devient toujours plus complexe. Auparavant, elle se déroulait dans le cadre de contrats à long terme, notamment les « 15 centimes », de la rétribution à prix coûtant (RPC) et de notre propre produit, le courant vert authentic. Aujourd'hui, sont venus s'y ajouter le nouveau système de rétribution de l'injection, le négoce des garanties d'origine, la régulation de la puissance, la vente directe aux autoconsommateurs et l'achat d'électricité pour des installations comme Erlenmatt Ost.

Le marché de l'électricité avait déjà été bouleversé ces dernières années et la nouvelle loi sur l'énergie ne fait que renforcer cette tendance. Et cela ne touche pas que les grands distributeurs mais aussi des opérateurs privés comme nous. ADEV vend d'une part de l'électricité dans le cadre de contrats à long terme, à savoir les « 15 centimes » ou la RPC, et à des revendeurs sous contrat direct. Il s'agit par exemple des services industriels de Zurich (Elektrizitätswerk Zürich, ewz), avec qui nous avons conclu un contrat de plus de 20 ans pour l'électricité produite par les éoliennes de Saint-Brais. À cela s'ajoutent des nouveautés comme la vente dans le cadre du nouveau système de rétribution de l'injection, le négoce des garanties d'origine, la vente d'électricité au prix du marché pour des installations ne bénéficiant pas de rétribution de l'injection et la vente d'énergie de réglage. Et l'autoconsommation ouvre un nouveau champ d'activité : ADEV vend aux résidents l'électricité produite par leurs installations et achète elle-même du courant afin d'approvisionner à 100% la communauté d'autoconsommation. C'est le cas du quartier Erlenmatt Ost, qu'ADEV fournit entièrement en chauffage et en électricité (cf. p. 25).

Cette évolution présente des opportunités mais aussi des risques. Elle est en outre sensible aux fluctuations des prix à la bourse de l'électricité. Le tableau ci-dessous montre l'évolution du chiffre d'affaires net réalisé par le groupe ADEV ces deux dernières années dans le domaine du courant vert :

Ventes nettes de courant vert	2017	2016
Contrats à long terme	89.8%	90.5%
Ventes au prix du marché	4.9%	6.1%
Régulation de puissance	0.1%	0.0%
Autoconsommation	3.2%	1.3%
Vente de GO authentic	1.2%	1.2%
Vente de GO à des revendeurs	0.9%	0.9%
Total	100%	100%

La vente d'électricité au prix du marché a diminué à cause de la faible production des centrales hydroélectriques de Moosbrunn. Le chiffre d'affaires de l'autoconsommation a connu une augmentation parallèle à celle du nombre d'installations d'autoconsommation.

authentic OKOSTROM

naturemade
star !

MARCHÉ DU COURANT VERT20
21**Garantie d'origine (GO)**

Comme l'électricité, la garantie d'origine est un produit commercialisé sur le marché européen et réglementé par tous les pays du continent, y compris la Suisse. On peut consulter en tout temps le marquage de l'électricité fournie par tous les distributeurs sur le site www.marquage-electricite.ch. Cette contrainte incite les fournisseurs à être le plus transparents possible. Les distributeurs locaux n'offrant généralement pas le meilleur prix pour la GO, nous la vendons aux mieux-offrants parmi les autres distributeurs ou négociants en électricité. Ce domaine a connu une évolution fructueuse en 2017 : plus de 96% des GO ont été vendues. C'est un chiffre élevé car nous avons toujours besoin de réserves au cas où nous produirions moins que prévu. Sinon, nous devrions racheter à l'extérieur les GO vendues. Au prix du marché, une GO ne vaut que 0,1 à 5 ct/kWh. Plus les distributeurs choisissant de vendre 100% de courant vert à leurs clients seront nombreux, plus ils devront acheter de GO, ce qui pourrait faire monter les prix.

Courant vert authentic

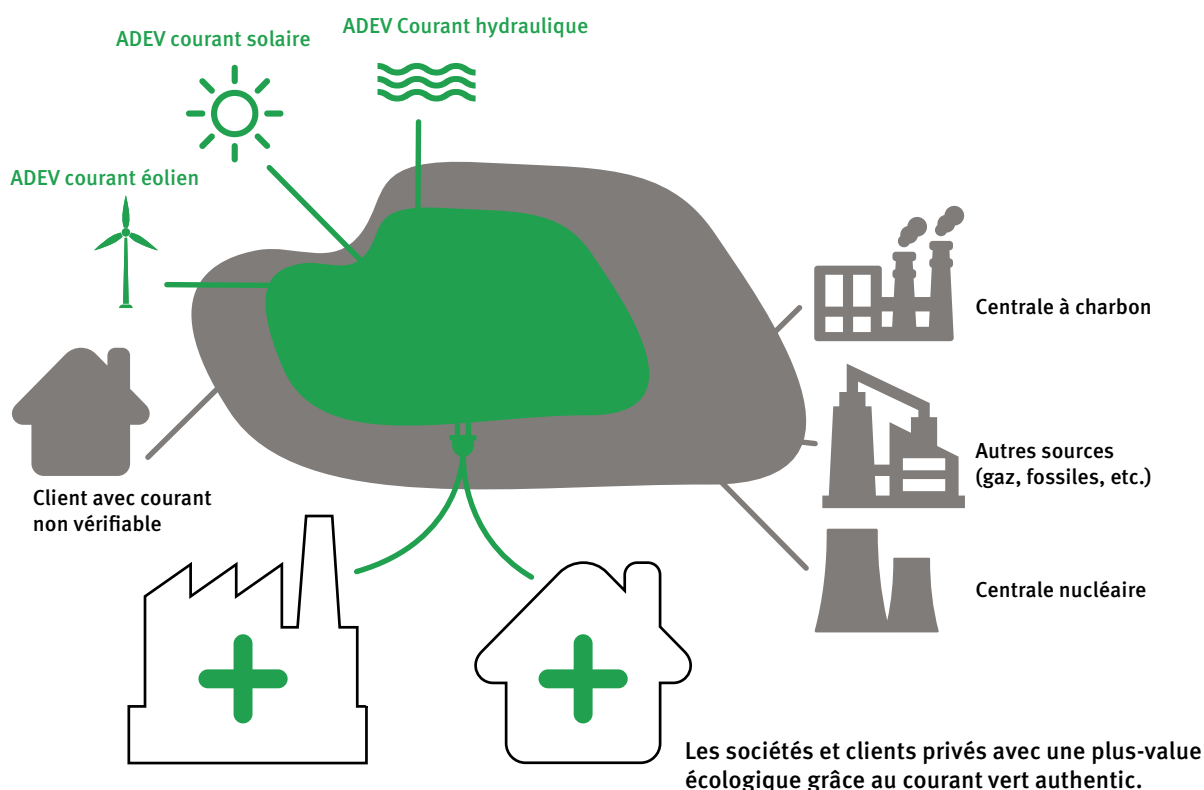
Avec la ligne de produits authentic, qui se décline en authentic eau, authentic solaire, authentic vent et authentic global, ADEV propose un courant vert produit de manière décentralisée et dans de bonnes conditions sociales en supplément au courant physique. authentic est le produit idéal pour les consommatrices et consommateurs qui ne peuvent pas construire eux-mêmes d'installations de production renouvelable.

Tout le courant vert authentic d'ADEV est certifié « naturemade star » et bénéficie de la garantie d'origine. Les clients se fournissent auprès de leur distributeur habituel, auquel ils payent le prix du mélange normal et achètent une plus-value écologique à ADEV. ADEV construit exclusivement des installations efficaces produisant à partir de sources renouvelables, principalement en Suisse, et injecte des kWh verts dans les réseaux régionaux. Elle est ainsi un producteur crédible qui se démarque nettement d'autres fournisseurs produisant leur courant vert à des conditions plus avantageuses à l'étranger et ne revendant en Suisse qu'un écobilan purement technique. En outre, la production d'électricité d'origine hydraulique, solaire ou éolienne sur un plan régional soulage les réseaux, ce qui permet de réduire au minimum les besoins d'accumulation. En achetant une plus-value écologique auprès d'ADEV, le client permet à celle-ci de construire d'autres installations renouvelables et décentralisées.

MARCHÉ DU COURANT VERT

authentic global avec responsabilité globale

5% du chiffre réalisé par la vente du courant vert « authentic global » d'ADEV sont versés au profit d'un projet d'énergie durable dans un pays en développement. Cette année, CHF 1500 ont été remis à l'Association pour le développement de l'énergie solaire Suisse – Madagascar (ADES). Le produit authentic global se compose de 12 % d'éolien, 50 % de solaire et 38 % d'hydroélectricité. Avec ses cuisines solaires et ses potagers à bois efficaces – made in Madagascar – ADES cherche à lutter contre le déboisement de la grande île. ADES mise également sur l'information, car il ne suffit pas de vendre des appareils si ceux-ci ne sont pas correctement utilisés. Ses spécialistes locaux formés par ADES disposent d'un nouveau bus bien aménagé pour aller plaider en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique même dans des villages reculés. Ils peuvent ainsi diffuser des films afin de montrer comment utiliser les appareils et pourquoi il faut lutter contre le déboisement. Pour en savoir plus : www.adesolaire.org



GESTION DE L'ENTREPRISE ET DES INSTALLATIONS

La coopérative ADEV assure la gestion technique et administrative de toutes les installations des sociétés du groupe. Elle exécute également des mandats pour le compte de tiers.

GESTION DES INSTALLATIONS D'ADEV

Le personnel de la Coopérative ADEV assure toutes les tâches administratives et d'exploitation des sociétés du groupe. Les installations sont contrôlées 24 heures sur 24 par un système moderne de télésurveillance. En cas de problème, les gardiens sont avertis par un signal d'alarme sur leur téléphone portable. Le centre de gestion informatique enregistre les principales données qui sont ensuite évaluées par nos spécialistes dans le but d'optimiser la consommation d'énergie et l'exploitation. Pour les services et les réparations plus importantes, nous collaborons avec des entreprises spécialisées. Une permanence 24 heures sur 24 assure la réparation rapide des pannes. Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre d'installations gérées au plan technique et administratif par la Coopérative ADEV pour le compte de ses filiales.

Type d'installation	Nombre 2017
Chauffages avec CCF	11
Chauffages à bois	7
Chauffages avec pompe à chaleur	2
Installations photovoltaïques	79
Petites centrales hydroélectriques	10
Sites éoliens	3
Total	112

MANDATS DE GESTION POUR LE COMPTE DE TIERS

Avec ses spécialistes, la Coopérative d'énergies ADEV assume également la gestion d'installations de chauffage énergétiquement efficaces et techniquement complexes en tant que prestataire de services. Elle dispose pour cela d'une permanence 24 h sur 24. ADEV assure en outre la surveillance de toutes les installations de ses filiales. Les cahiers des charges des mandats de gestion pour le compte de tiers sont de diverses natures. Ils peuvent se résumer à la surveillance et à l'alarme en cas de problème mais peuvent aussi comprendre une gestion technique et administrative complète. En 2017, les mandats confiés antérieurement ont été reconduits, notamment pour des chauffages avec couplage chaleur-force, une installation à copeaux de bois et diverses installations solaires, dont une thermique.

ADEV Solarstrom AG propose une « formule confort » aux propriétaires d'immeubles qui ne souhaitent pas lui confier leur toit mais veulent réaliser eux-mêmes une installation solaire. Elle peut mener tous les travaux en tant qu'entreprise générale. Un contrat de gestion est également passé entre les parties. ADEV assume tout le déroulement du projet : conception, exécution des travaux, démarches administratives et négociation des contrats pour l'indemnisation et la connexion au réseau. Pendant la phase d'exploitation, ADEV s'occupe également de l'assistance et de la maintenance. Elle est indemnisée en fonction de la production. Ainsi, chaque partie y trouve son compte.

Mandats pour le compte de tiers	Nombre
Chauffage	2
Petite hydraulique : travaux sur canaux	2
Installations solaires photovoltaïques	6
Total	10

CONCEPTION ET CONSTRUCTION

Dans le domaine de la conception et de la construction, la coopérative ADEV collabore avec plusieurs bureaux d'études. Elle effectue elle-même certains travaux et supervise de près l'établissement des plans, mettant sa longue expérience au service de nouveaux projets.

Tous les projets d'ADEV sont suivis par ses collaborateurs qui représentent ainsi les filiales en tant que maîtres d'ouvrage. Ils effectuent également différents travaux de conception et de direction de chantier en collaboration avec des entreprises partenaires. Ces tâches comprennent notamment l'établissement de projets de nouvelles installations et la négociation des contrats, mais aussi l'exécution de mesures et de contrôles, la direction de chantier et la mise en service des installations. Cela nous permet de faire bénéficier les nouveaux projets des expériences faites dans l'exploitation des installations. Les travaux de conception et l'établissement de projets sont effectués pour les installations du Groupe ADEV et pour des tiers.

Durant l'année sous revue, beaucoup de temps a été consacré à l'acquisition de projets d'autoconsommation. De nombreuses études sont nécessaires avant de concrétiser un projet. Des imprécisions dans la réglementation et dans son interprétation rendent nécessaire la recherche de solutions individuelles, ce qui complique encore notre travail. Nous nous engageons dans ce domaine et apportons notre expérience en matière de projets d'autoconsommation.

Les premiers projets d'autoconsommation dans le domaine solaire ont été mis en œuvre. Comme le cadre légal relatif aux mesures n'a été publié que fin novembre, il a fallu attendre la fin de l'année pour mettre les installations en service.

Dans le domaine hydroélectrique, nous avons poursuivi différents projets d'optimisation des canalisations. En 2016, les cantons ont déjà pris pour de nombreuses centrales hydroélectriques les dispositions réclamées par la Confédération en matière de passages à poissons et d'optimisation des dépôts sédimentaires dans les cours d'eau. Quatre installations d'ADEV sont concernées. Tous les travaux sont pris en charge par la Confédération. La mise en œuvre des mesures s'appliquant à des centrales électriques existantes est financée par le prélèvement de 1 ct/kWh consommé sur le fonds RPC. Ces moyens ne suffiront de loin pas pour assainir tous les sites communiqués par les cantons. Il faut non seulement aménager des échelles à poissons mais assurer aussi le passage des saumons. Les travaux doivent être effectués dans les

CONCEPTION ET CONSTRUCTION

24
25

cinq ans. Le projet est prêt pour la centrale d'Untere Emmengasse et on n'attend plus que l'autorisation du canton. Les travaux devraient pouvoir commencer en été 2018 sur la prise d'eau de Biberist.

À Saint-Brais, le remplacement de l'installation à moyenne tension suite à l'incendie criminel et le montage des peignes (tailing edge serrations, TES) ont fait l'objet d'une attention particulière. À Stockeren bei Mühleberg, une installation de mesure Lidar a été posée en automne 2017 afin de procéder à une première estimation du potentiel en matière de vent. À Liestal, le mât de mesure posé pendant un an a été démonté en décembre par EBL. L'expertise devrait être disponible en été 2018.

Le développement de projets éoliens est une tâche de longue haleine. Les installations ont un effet clivant en fonction de l'opinion des riverains à leur sujet. Un large débat doit permettre d'échanger les arguments pour ou contre. Vu la polarisation actuelle dans l'Arc jurassien, ADEV renonce à y développer de nouveaux projets pour l'instant. Elle examine d'autres sites potentiels. Le remplacement de la vieille éolienne de 150 kW sise sur la Montagne de Granges par une éolienne avec plus de puissance est difficile. Les services industriels de Granges (Stadtwerke Grenchen SWG) projettent d'y aménager un parc de six éoliennes. De nombreuses oppositions ont été déposées contre le plan d'affectation durant l'année sous revue, ce qui retarde le projet. Notre éolienne du Mont-de-Granges peut encore fonctionner jusqu'en 2020 et peut-être même au-delà, si le projet de parc éolien devait s'enliser. À Ettenheim, le nouveau plan d'occupation des sols est disponible. Il sera peut-être possible d'y procéder à un repowering dans les deux à trois ans.

Dans le domaine du chauffage, nous nous sommes consacrés au projet de nouvelle installation à Coire et à l'extension du réseau d'Erlenmatt Ost. Le réseau électrique a pu être officiellement repris de IWB le 1er octobre 2017. La plus grande partie des 130 compteurs posés par IWB ont été remplacés par des compteurs ADEV.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE, PARTICIPATION À DES COMMISSIONS

ADEV s'investit à différents niveaux pour infléchir la politique énergétique dans un sens plus favorable à l'efficacité et aux renouvelables ainsi que pour la transmission du savoir-faire aux nouvelles générations. Eric Nussbaumer, président des conseils d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et d'ADEV Wasserkraftwerk AG, siège au sein de la Commission de l'environnement et de l'énergie (CEATE) du Conseil national, où il s'engage pour promouvoir les énergies renouvelables. Il fait également partie des comités de la Fondation suisse de l'énergie (SES) et de l'AEE Suisse, organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Andreas Appenzeller, directeur du Groupe ADEV, siège à l'exécutif de la commune de Hölstein, dispense à titre accessoire un enseignement en développement de projets d'énergie renouvelable à l'EPF de Zurich et préside l'association Neue Energie Beider Basel.

Plusieurs membres des conseils d'administration des sociétés du groupe sont engagés professionnellement dans l'efficacité énergétique et les renouvelables. ADEV prend régulièrement position, en tant que producteur décentralisé, dans le cadre des procédures de consultation sur les révisions de la loi et de l'ordonnance sur l'énergie organisées par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Elle est également représentée au sein de la commission des entreprises de Suisse Eole et dans une commission technique de Swissolar, la fédération suisse de l'énergie solaire.

ERLENMATT OST : UN MODÈLE SOCIAL ET TECHNOLOGIQUE

À l'été 2019, la première phase de la construction devrait être achevée sur le site d'Erlenmatt Ost. La fondation Habitat y réalise 10 bâtiments qui abriteront plus de 500 personnes dans quelque 200 appartements gérés par des coopératives. ADEV approvisionne le site en chauffage et électricité autant que possible en énergies renouvelables produites sur place. Les caractéristiques des appartements reflètent la diversité des résidents qui ont déjà emménagé ou qui viendront s'y installer.



Intégration
de sources locales

Chauffage collectif
avec pompe à chaleur



Réseau de chauffage



Réseau d'électricité

Résidents

- 10 complexes de bâtiments avec plus de 500 personnes dans quelques 200 appartements et unités commerciales

Energie

- installations solaires sur les toits du quartier, 580 kW de puissance
- récupération de chaleur de la nappe phréatique
- 2 pompes à chaleur centrales (puissance totale 600 kW) dans la centrale énergétique
- accumulateur de chaleur de 70 000 litres dans la chaufferie centrale, réparti sur 5 unités
- 10 chauffe-eau alimentés par des pompes à chaleur dans les différents bâtiments
- infrastructure de charge pour voitures électriques

26 2^E PHASE DE CONSTRUCTION, À PARTIR DE 2023

27 Une fois la première phase terminée, environ 80% du site sera bâti. La deuxième phase de travaux devrait commencer en 2023. Elle comprendra en principe trois autres complexes de bâtiments.

Énergie solaire et nappe phréatique, le couple idéal !

ADEV alimente directement les habitants du quartier Erlenmatt Ost en énergie solaire produite sur les toits et en chaleur récupérée de la nappe phréatique, sans passer par le distributeur, un mode d'approvisionnement unique et particulièrement bien pensé. Entretien avec Bernhard Schmocker, responsable planification et construction d'ADEV.



Bernhard Schmocker

Sur quoi se fonde principalement l'approvisionnement en chauffage et électricité du quartier Erlenmatt Ost ?

D'une part, les bâtiments sont isolés et équipés selon les normes les plus récentes et avec les techniques les plus efficaces, ce qui permet d'assurer la production de chaleur sans dépasser 35 degrés. En outre, chaleur et électricité sont produites sur place, à partir de la nappe phréatique et des installations solaires sur les toits.

Mais pour cela, on dépend beaucoup de la technique ...?

Pas autant que dans les autres bâtiments. Et il faut bien combiner les différentes technologies ! Pour le chauffage nous utilisons deux pompes à chaleur centrale qui récupèrent environ 5 degrés sur la nappe phréatique. Elles fonctionnent avec l'énergie solaire produite sur les toits. Il y a également des pompes à chaleur dans les différents bâtiments pour la production d'eau chaude. Un grand accumulateur central

permet de conserver une grande quantité de chaleur, de sorte que les pompes à chaleur peuvent fonctionner en grande partie avec l'énergie solaire.

ADEV a mis en place une des plus grandes communautés d'autoconsommation de Suisse dans le quartier d'Erlenmatt Ost. Comment fonctionne-t-elle ?

Nous montons petit à petit des installations solaires sur les toits de toutes les maisons d'habitation. L'électricité est revendue directement aux habitants et s'il y en a assez, elle fait également tourner les pompes à chaleur.

L'énergie solaire suffit-elle à couvrir tous les besoins ?

Quand tous les immeubles prévus d'ici 2019 seront construits, nous aurons une puissance installée de près de 580 kW sur les toits. Cela permettra de couvrir 30 à 35 % des besoins sur le site. Notre objectif est de consommer directement le plus possible d'électricité produite sur place. Les consommateurs sont les habitants et les installations de chauffage. Il y aura aussi, dans le cadre d'un projet de recherche, des voitures électriques dont les batteries constitueront un autre moyen d'accumuler notre énergie solaire tout en le mettant à disposition pour les déplacements des voitures électriques.

« Notre objectif est de consommer le plus possible d'électricité produite sur place. »

ADEV fournit chaleur et électricité

La chaleur récupérée de la nappe phréatique et l'électricité produite par les installations solaires montées sur les toits sont combinées de sorte que le site consomme le plus possible d'énergie produite sur place. Les 10 bâtiments forment un réseau d'électricité et de chauffage géré par ADEV. La centrale énergétique a été mise en service début 2017. Elle sera complétée au fil de l'extension du site afin que les nouveaux habitants puissent être approvisionnés en chaleur et électricité.



Engagé socialement et technologiquement pour le développement durable

Entretien avec Urs Buomberger, responsable du projet Erlenmatt Ost pour la fondation Habitat.

Alors les habitants du quartier achèteront leur électricité aussi bien auprès d'ADEV que du distributeur local ?

Non, ADEV est seule responsable de l'approvisionnement électrique. Une fois la construction terminée, elle exploitera environ 400 compteurs sur le site. Nous livrons, vendons et facturons le courant directement à tous les résidents. Et si notre production sur place ne suffit pas, nous achetons le solde. L'électricité ne coûtera pas plus cher sur le site que si elle était fournie par un distributeur. Cette forme d'approvisionnement est permise par la loi depuis le 1er janvier 2018.

C'est donc totalement nouveau ?

Pas tout à fait. Nous avons déjà mis en place un tel système en 1988 pour le chauffage collectif de l'ancienne chocolaterie d'Aarau, et il fonctionne encore aujourd'hui. Nous fournissons aux résidents de l'électricité produite par couplage chaleur-force. À l'époque, il fallait encore l'assentiment du distributeur local pour mettre en place un chauffage collectif de ce type. Mais ce n'est plus nécessaire avec la nouvelle loi sur l'énergie. D'ailleurs, nous avons déjà réalisé en automne 2017 plusieurs projets d'installations solaires dont l'électricité est vendue directement sur place.



Urs Buomberger

Qui sont les habitants des quatre premières maisons et qui les a construites ?

Les quatre premiers bâtiments qui sont occupés à Erlenmatt Ost ont été construits par quatre maîtres d'ouvrage différents. La fondation Habitat, les coopératives d'utilité publique Erlenflex et Zimmerfrei et SOWAG (association pour la construction de logements sociaux). Chacun a désigné son architecte. Les deux coopératives ont été créées pour l'occasion. Pour des raisons logistiques, il a fallu mettre en place une coordination étroite et exigeante.

Quelles sont les principales particularités d'Erlenmatt Ost sur le plan du vivre ensemble ?

La tendance actuelle, c'est que les gens vivent seuls dans leur appartement et connaissent à peine leurs voisins. À Erlenmatt Ost, nous allons à l'encontre de cette tendance. Nous avons volontairement aménagé des buanderies et des locaux communs. Les entrées des maisons donnent sur les cours intérieures. Il n'y a pas d'accès direct entre les appartements et le garage. En outre, il appartient aux résidents de décider ensemble de l'utilisation et de l'aménagement des cours intérieures.

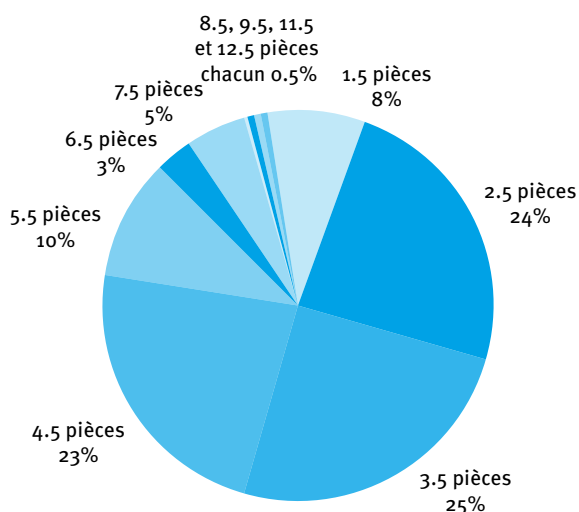


Et sur le plan énergétique ?

Nous nous sommes engagés à avoir une très bonne isolation. Les autres aspects sont une forte proportion de matériaux locaux avec une empreinte écologique réduite, des garanties d'origine pour les différents éléments, la qualité et la teneur en polluants. Nous avons un comité ad hoc qui vérifie le respect des directives.

«D'ici l'été 2019, quelque 500 personnes viendront s'installer dans 200 logements à Erlenmatt Ost.»

MIROIR DE L'HABITAT



À l'été 2019, 10 bâtiments sur 13 devraient être achevés. Qui viendra habiter les six bâtiments qui sortent actuellement de terre ?

Il y aura encore des appartements de tailles différentes, deux classes d'école enfantine, une maison pour étudiants avec un atelier de théâtre et de danse, un atelier d'habitation pour les étudiants. En outre, le silo historique sera transformé et devrait accueillir un restaurant mais aussi un gîte et des locaux pour différents projets. Un atelier de réparation de vélos et une maison de quartier sont également prévus. Nous avons aussi signé une déclaration d'intention avec un studio de photo. Erlenmatt Ost va ainsi se développer pas à pas. D'ici l'été 2019, quelque 500 personnes viendront s'y installer dans 200 logements. Il est aussi prévu par contrat qu'un dixième des parcelles doivent accueillir des logements sociaux. Chaque maître d'ouvrage est libre de procéder selon son désir pour atteindre cet objectif.

La palette des appartements va de 1,5 à 12,5 pièces. On trouve de tout : clusters, petites maisons individuelles, duplex ou encore habitat groupé. Jeunes et vieux, familles et étudiants ou encore bénéficiaires d'aides au logement, tous auront leur place. Écoles enfantines, magasins, bureaux, artistes, artisans, restaurants, etc. sont intégrés ou prévus.



CLÔTURE DES COMPTES DES SOCIÉTÉS DU GROUPE ADEV EN BREF

(Informations détaillées voir partie B)

PRINCIPAUX CHIFFRES 2017

	Groupe ADEV consolidé	ADEV Energie- genossenschaft	ADEV Wasser- kraftwerk AG consolidée	ADEV Solarstrom AG consolidée	ADEV Windkraft AG
Chiffre d'affaires (CHF)	12 847 239	4 057 236	2 227 305	5 499 863	1 639 945
Bénéfice net (CHF)	520 718	136 178	-304 987	534 855	169 018
Taux de capital propre	51%	16%	45%	50%	90%
Taux d'amortissement	8.1%	29.1%	4.9%	8.0%	28.3%
Résultat net d'exploitation (en CHF)	1 562 285	142 187	221 517	833 148	246 209
Rendement de l'investissement	2.1%	2.2%	0.1%	3.1%	3.8%

On trouvera dans les pages suivantes les comptes annuels des différentes filiales sous forme consolidée et en résumé.
Les différents comptes sont présentés de manière détaillée dans la partie B du rapport annuel du Groupe ADEV.

PRINCIPES DE LA PRÉSENTATION DES COMPTES

La présentation des comptes annuels des différentes sociétés du Groupe ADEV est fondée sur le droit suisse des obligations. La clôture des comptes de toutes les sociétés est révisée de manière restreinte. Les résultats consolidés des filiales ADEV Solarstrom AG et ADEV Wasserkraftwerk AG ainsi que le résultat consolidé du Groupe ADEV ne sont pas révisés et ne sont fournis qu'à titre d'information. Ils ont été établis sur la base des résultats des exercices 2016 et 2017. Tous les comptes sont établis selon des critères uniformes. Le capital est consolidé pour chacune des valeurs indiquées dans les différents boucllements.

Capitaux empruntés

Tous les engagements sont répertoriés à leur valeur nominale à la rubrique « Dettes » dans les différents bilans. Les prêts bancaires arrivant à échéance dans les 12 prochains mois et les prêts directs sont inscrits sous « Dettes à court terme ». Les engagements à long terme sont inscrits sous « Dettes à long terme ».

Intérêts passifs

Les intérêts sur les prêts directs, les crédits ordinaires et les crédits de construction sont inscrits au compte de résultat. Les emprunts sont liés à des projets dont ils représentent au maximum 70% du montant total.

Provisions

Les provisions sont des engagements motivés par des événements passés dont les conséquences sont incertaines mais peuvent être estimées.

Actions propres

La coopérative ADEV possède les droits de vote et les actions nominales de ses filiales, qui ne possèdent pas d'actions propres.

Amortissements

Toutes les installations sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition avec les rénovations effectuées. Elles sont amorties de façon linéaire à partir du mois de leur mise en service. Les durées d'amortissement suivantes sont appliquées :

Réseaux de chauffage:	15–20 ans
Installations solaires:	19–23 ans
Éoliennes:	13–20 ans
Installations hydroélectriques:	25–35 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Risques de change

À la fin 2016, les positions ont été corrigées en fonction du cours effectif à la fin de l'année figurant dans l'annexe. Les éventuelles pertes de change dues aux fluctuations du cours de l'euro subies par les filiales étrangères sont compensées par les gains de change réalisés par les sociétés mères et réciproquement. L'exposition aux risques de change a été limitée durant l'année sous revue de sorte que même de fortes fluctuations futures n'auraient que peu d'effets sur le groupe dans son ensemble.

Installations en construction

Les installations en construction et les projets en cours de développement sont inscrits à l'actif avec leurs coûts effectifs à la rubrique « Installations en construction ». Les installations en construction ne sont pas amorties, alors que les projets en cours de développement le sont complètement.

Institution de prévoyance

La coopérative ADEV est affiliée à la fondation Abendrot. Le taux de cotisation est défini réglementairement en pourcent du salaire (en fonction de l'âge/ selon la primauté des prestations). ADEV n'a pas l'obligation d'effectuer de versements supplémentaires en cas de sous-couverture de la fondation Abendrot. Ceux-ci seront pris en charge à part égale par les assurés et la société.

Gestion des risques

La direction procède chaque année à une identification des risques pour chaque société et évalue leur probabilité d'occurrence ainsi que leurs effets potentiels. Elle prend ensuite des mesures pour éviter, atténuer ou transférer ces risques.

Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement notable susceptible de remettre en cause la pertinence du présent rapport ne s'est produit entre la date du bilan et l'acceptation des comptes annuels par les différents conseils d'administration le 1er mars 2017.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DU GROUPE ADEV

32
33

Bilan consolidé du Groupe ADEV au 31.12.		2017	2016
ACTIFS		CHF	CHF
Actifs circulants	7 980 603		7 319 945
Immobilisations financières	357 842		185 549
Participations	50 250		51 250
Immobilisations corporelles	57 697 469		60 184 660
TOTAL ACTIFS	66 086 164		67 741 404
PASSIFS		CHF	CHF
Engagements à court terme	6 073 280		5 186 274
Engagements à long terme	26 194 084		29 130 102
Capital propre	33 818 800		33 424 028
TOTAL PASSIFS	66 086 164		67 741 404
Résultat consolidé du Groupe ADEV		2017	2016
		CHF	CHF
Vente d'énergie	10 554 706		10 516 570
Autres recettes d'exploitation	1 887 696		1 763 783
Activation de prestations propres	404 837		263 959
Chiffre d'affaires	12 847 239		12 544 312
Achat d'énergie	-1 533 283		-1 334 863
Matériel, exploitation et entretien des centrales électriques	-1 761 931		-1 683 666
Résultat brut après les frais d'énergie, de matériel et d'entretien	9 552 024		9 525 783
Frais de personnel	-2 358 622		-2 443 579
Autres frais et loyers	-248 989		-271 122
Assurances, licences et taxes	-172 531		-171 320
Frais d'administration et de publicité	-510 336		-481 799
Amortissements	-4 699 262		-4 541 150
Résultat avant intérêts et impôts	1 562 285		1 616 812
Frais financiers	-612 553		-720 073
Revenus financiers	3 804		5 088
Pertes de change	-755 735		-59 965
Gains de change	767 689		84 793
Résultat avant impôts	965 490		926 656
Résultat extraordinaire unique	-213 920		-17 738
Impôts directs	-230 852		-246 503
RÉSULTAT ANNUEL DU GROUPE ADEV	520 718		662 415

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

COMMENTAIRES DU BILAN CONSOLIDÉ

Le bilan consolidé du Groupe ADEV n'a pas été révisé et est fourni à titre d'information. Il comprend les sociétés suivantes :

- ADEV Energiegenossenschaft
- ADEV Wasserkraftwerk AG
- ADEV force hydraulique SAS (FR)
- ADEV Solarstrom AG
- ADEV Solarstrom GmbH (DE)
- ADEV Windkraft AG
- ADEV Ökowärme AG
- Willy Gysin AG

Commentaires du bilan annuel

Les ventes d'énergie de CHF 10,5 millions se situent au même niveau que l'année précédente. Les autres recettes représentent surtout le chiffre d'affaires de notre filiale spécialisée dans les installations électriques Willy Gysin AG (CHF 1,6 million). Les prestations propres comportent les prestations de planification et de maîtrise d'ouvrage pour nos installations. Les achats d'énergie ont augmenté car, pour les communautés d'autoconsommation comme Erlenmatt Ost, la totalité des achats d'électricité sont effectués par ADEV. Les frais de personnel ont légèrement diminué en raison d'une diminution de l'effectif. Le résultat de change, très équilibré, montre que les mesures prises pour se protéger contre les fluctuations du cours des devises continuent de faire leurs preuves, même dans le cas d'une correction de change de 1.0739 par rapport à 1.1702 CHF/euros.

Sous résultat extraordinaire sont comptabilisés les corrections extraordinaires concernant le projet de la petite centrale hydraulique d'Ocourt et le règlement de l'incendie du parc éolien de Saint-Brais.

Le résultat d'ensemble du groupe ADEV, soit un bénéfice de CHF 520'730, est de 21% inférieur à celui de l'année précédente (CHF 662'415). Cette différence est due principalement au manque de précipitations et à la baisse de production hydroélectrique subséquente.

Les actifs circulants comprennent suffisamment de moyens liquides pour rembourser régulièrement l'emprunt de CHF 2,0 millions effectué par ADEV Solarstrom AG sous forme d'obligations à court terme d'ici fin avril 2018 au terme de 8 ans. Cet emprunt ne sera pas reconduit car le Groupe ADEV se trouve dans une très bonne situation financière et n'a pour le moment plus besoin de capitaux étrangers. Ces dernières années, les emprunts ont pu être remboursés nettement plus vite qu'auparavant, ce qui porte notre part de capital propre à 51%.

Pour les autres aspects, nous renvoyons le lecteur aux commentaires des différents résultats dans la partie B.

COMPTES ANNUELS D'ADEV ENERGIEGENOSSENSCHAFT

34 Conseil d'administration
35

Eric Nussbaumer, *président,*
ing. él. dipl. ETS, Frenkendorf

Reto Rigassi, *vice-président,*
ing. él. dipl. ETS, Rheinfelden

Andreas Miescher,
avocat et notaire, Basel

Anna Vettori,
lic. sc. pol., Zürich

Karl Viridén,
architecte dipl. ETS, Zürich

Bruno Liesch,
ing. él. dipl. EPF HE/ing. én. NDS,
Herrenschwanden

Claudia Zimmermann,
CFA, économiste d'entreprise
ESCEA, Elgg

Timotheus Zehnder,
MSc in Business&Economics,
Binningen

Siège social

ADEV Energiegenossenschaft
Kasernenstrasse 63
Postfach 550
4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner
Wirtschaftsprüfung AG

Numéro de valeur

2 416 155

Bilan ADEV Energiegenossenschaft au 31.12.		2017	2016
ACTIFS		CHF	CHF
Actifs circulants	1 920 139		3 068 721
Prêts à long terme au Groupe ADEV et participations	11 929 047		8 729 339
Participations du Groupe ADEV	2 206 370		2 286 890
Immobilisations corporelles	1 728 840		2 092 798
TOTAL ACTIFS	17 784 396		16 177 747
PASSIFS		CHF	CHF
Engagements à court terme	1 446 318		1 838 584
Engagements à long terme	13 495 506		11 874 102
Capital propre	2 842 572		2 465 061
TOTAL PASSIFS	17 784 396		16 177 747
Compte de résultat		2017	2016
		CHF	CHF
Vente d'énergie	2 265 765		2 270 050
Gestion d'entreprises et honoraires	1 791 471		1 727 017
Chiffre d'affaires	4 057 236		3 997 067
Frais d'énergie, de matériel et prestations de tiers	-1 559 806		-1 558 149
Résultat brut après frais d'énergie et d'entretien	2 497 429		2 438 918
Frais de personnel	-1 564 852		-1 613 921
Autres frais d'exploitation et d'administration	-287 699		-265 308
Amortissements	-502 691		-402 259
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts	142 187		157 430
Résultat financier y c. résultat de change	28 875		-5 468
Résultat extraordinaire et impôts directs	-34 884		-29 296
RÉSULTAT ANNUEL	136 178		122 666

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS D'ADEV WASSERKRAFTWERK AG

Conseil d'administration

Andreas Miescher, *président*
avocat et notaire, Basel

Claudia Zimmermann,
vice-présidente, CFA, économiste
d'entreprise ESCEA, Elgg

Jürg Weilenmann,
ing. dipl. él. EPF/ ing. én. NDSE
ETS, Luzern

Adrian Zwahlen, *Zollikofen*

Siège social

ADEV Wasserkraftwerk AG
Kasernenstrasse 63
Postfach 550
4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner
Wirtschaftsprüfung AG

Numéro de valeur

652 426

Le bilan consolidé d'ADEV Wasserkraftwerk AG n'a pas été révisé et est fourni à titre d'information. Il comprend ADEV Wasserkraftwerk AG et sa filiale à 100% ADEV force hydraulique SAS en France.

Bilan consolidé du groupe ADEV Wasserkraftwerk au 31.12.		2017	2016
ACTIFS		CHF	CHF
Actifs circulants		1 226 175	876 513
Actifs immobilisés		25 354 822	25 931 602
TOTAL ACTIFS		26 580 997	26 808 115
PASSIFS		CHF	CHF
Engagements à court terme		874 115	1 189 170
Engagements à long terme		13 670 936	13 265 994
Capital propre		12 035 946	12 352 952
TOTAL PASSIFS		26 580 997	26 808 115
Compte de résultats consolidé du groupe ADEV Wasserkraftwerk		2017	2016
		CHF	CHF
Vente d'électricité et autres recettes d'exploitation		2 227 305	2 769 190
Charges d'énergie, matériel et prestations de tiers		-480 135	-628 596
Résultat brut après frais d'énergie et d'entretien		1 747 170	2 140 595
Direction de l'entreprise et frais administratifs		-282 965	-282 440
Amortissements		-1 242 688	-1 229 226
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts		221 517	628 928
Résultat financier d'exploitation y c. corrections de change		-300 055	-310 829
Résultat extraordinaire		-182 230	-16 531
Impôts directs		-44 219	-45 297
RÉSULTAT ANNUEL		-304 987	256 271

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

COMPTES ANNUELS ADEV SOLARSTROM AG

CONSOLIDÉS

36 Conseil d'administration

37

Karl Viridén, *président,*
architecte dipl. ETS, Zürich

Timotheus Zehnder,
vice-président,
MSc in Business&Economics,
Binningen

Rémy Chrétien,
dr. chim., Worb

Lars Konersmann,
MSc ETH /MBH, Zürich

Siège social

ADEV Solarstrom AG
Kasernenstrasse 63
Postfach 550
4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner
Wirtschaftsprüfung AG

Numéro de valeur

666 893

Le bilan consolidé d'ADEV Solarstrom AG n'a pas été révisé et est fourni à titre d'information. Il comprend la filiale à 100% ADEV Solarstrom GmbH en Allemagne ainsi que l'entreprise d'installations électriques et solaires Willy Gysin AG, Liestal, dont ADEV Solarstrom AG possède 73% du capital.

Bilan consolidé du groupe ADEV Solarstrom au 31.12.		2017	2016
ACTIFS		CHF	CHF
Actifs circulants		4 503 003	2 704 385
Actifs immobilisés		24 858 756	25 629 848
TOTAL ACTIFS		29 361 758	28 334 233
PASSIFS		CHF	CHF
Engagements à court terme		3 726 498	2 006 886
Engagements à long terme		10 896 482	11 865 580
Total capital propre		14 738 778	14 461 766
TOTAL PASSIFS		29 361 758	28 334 233
Compte de résultats consolidé du groupe ADEV Solarstrom		2017	2016
		CHF	CHF
Vente d'électricité et autres recettes d'exploitation		5 499 863	4 921 093
Frais d'énergie, de matériel et prestations de tiers		-1 266 875	-1 023 922
Résultat brut après frais d'énergie et d'entretien		4 232 988	3 897 171
Direction de l'entreprise et frais administratifs		-1 426 155	-1 385 143
Amortissements		-1 973 686	-1 874 488
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts		833 148	637 540
Résultat financier d'exploitation, y c. corrections de change		-211 901	-323 032
Résultat extraordinaire		-535	2 459
Impôts directs		-85 857	-129 711
RÉSULTAT ANNUEL		534 855	187 257

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

COMPTES ANNUELS ADEV WINDKRAFT AG

Conseil d'administration

Anna Vettori, *présidente*,
lic. sc. pol., Zürich

Reto Rigassi, *vice-président*,
ing. él. dipl. ETS, Rheinfelden

Dieter Seifried,
ing. dipl., économiste dipl,
Freiburg (D)

Siège social

ADEV Windkraft AG
Kasernenstrasse 63
Postfach 550
4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner
Wirtschaftsprüfung AG

Numéro de valeur

1 049 753

Bilan d'ADEV Windkraft AG au 31.12.		2017	2016
ACTIFS		CHF	CHF
Actifs circulants	655 477		1 179 941
Actifs financiers	2 260 000		760 000
Actifs immobilisés	3 367 662		4 199 251
TOTAL ACTIFS	6 283 139		6 139 192
PASSIFS		CHF	CHF
Dettes à court terme	354 745		323 445
Dettes à long terme	273 000		230 000
Capital propre	5 655 393		5 585 747
TOTAL PASSIFS	6 283 139		6 139 192
Compte de résultat		2017	2016
		CHF	CHF
Vente d'électricité et autres recettes d'exploitation	1 639 945		1 481 381
Charges d'énergie, matériel et prestations de tiers	-245 373		-208 808
Résultat brut après frais d'énergie et d'entretien	1 394 572		1 272 573
Charges de gestion de l'entreprise	-68 717		-55 954
Autres frais d'exploitation et d'administration	-126 039		-118 110
Amortissements	-953 608		-938 412
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts	246 209		160 097
Résultat financier y c. résultat de change	17 466		4 729
Résultat extraordinaire	-24 691		-10 000
Impôts directs	-69 966		-43 810
RÉSULTAT ANNUEL	169 018		111 016

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

Les hôpitaux (ici l'hôpital Balgrist à Zurich) et les EMS sont des bâtiments prédestinés pour accueillir des installations d'autoconsommation.





ORGANISATION ET LIGNES DIRECTRICES

Conseil d'administration

Le conseil d'administration se compose de huit membres. En 2017, les trois plus anciens membres, Markus Stokar, Rainer Fehr et Stefan Ganz, ont démissionné de tous leurs mandats au sein du Groupe ADEV comme ils l'avaient annoncé lors de l'assemblée générale.

Les tâches sont réglées par le droit des obligations, les statuts et le règlement d'organisation. Les conseils d'administration des filiales de l'ADEV n'ont pas de fonction de direction ni de fonctions opérationnelles. Il n'y a pas de commissions au sein des conseils d'administration. Le conseil d'administration a nommé un comité de direction de trois personnes et lui a délégué la gestion de l'entreprise, sous réserve de décisions de l'assemblée générale ou du conseil d'administration, conformément à la loi, aux statuts et au règlement.

Comité de direction

Le comité de direction se compose des personnes suivantes :

- Andreas Appenzeller, président du comité de direction
- Arno Günzl, responsable de l'exploitation, membre du comité de direction
- Bernhard Schmocker, responsable de la planification et de la construction, membre du comité de direction

Personnel

À la fin de 2017, l'effectif du Groupe ADEV se montait à 13 collaboratrices et collaborateurs au siège à Lies-tal. Par ailleurs, 26 personnes s'occupent de nos centrales électriques dans le cadre d'une activité accessoire ou sous contrat. Les stages qu'ADEV Energiegesellschaft offre à des jeunes en formation suscitent toujours beaucoup d'intérêt. Ces stages durent au moins six mois.

Les collaboratrices et collaborateurs d'ADEV en décembre 2017



- 1 Andreas Appenzeller, *président du comité de direction*
- 2 Arno Günzl, *responsable exploitation, membre du CD*
- 3 Bernhard Schmocker, *responsable planification et construction, membre du CD*
- 4 Patricia Kaiser, *responsable administration*
- 5 Brigitta Wenger, *responsable adjointe administration*
- 6 Nicolas Caravatti
- 7 Kevin Flum
- 8 Miranda Graf
- 9 Markus Huber
- 10 Thomas Kramer
- 11 Thomas Soldati
- 12 Brigitta Spiess
- 13 Werner Thommen
- 14 Virginia Schreiber

Lignes directrices

Les lignes directrices d'ADEV ont été remaniées par les conseils d'administration dans le cadre de la stratégie 2016 – 2020. Les conseils d'administration réexaminent aussi périodiquement l'orientation stratégique du groupe en se fondant sur ces lignes directrices. L'approvisionnement décentralisé en énergie, fondé sur les énergies renouvelables et une utilisation rationnelle de l'énergie (CCF), est la base sur laquelle bâtir un avenir énergétique sûr, efficient et écologique. ADEV entend réaliser cet objectif en associant la société civile à sa démarche et en appliquant les lignes directrices ci-après. Ces lignes directrices sont contraignantes pour la Coopérative ADEV et toutes ses filiales.

- Fournir des services énergétiques complets à la clientèle.
- Approvisionner de manière fiable les acheteurs de prestations de chauffage.
- Approvisionner de manière fiable les acheteurs d'électricité avec du courant produit sur place de manière décentralisée et, le cas échéant, accumulé.
- Favoriser des investissements écologiques et les gérer de manière crédible.
- Travailler de manière transparente, fiable et équitable et renforcer ainsi la confiance de la clientèle.
- Contribuer le plus possible à la réduction des risques liés au nucléaire et à la diminution des émissions de CO₂.

Principes de la politique d'entreprise d'ADEV

- Augmenter la proportion d'énergie renouvelable et écologique dans l'approvisionnement global.
- Exploiter efficacement, sans défaillance et de manière écologique des installations décentralisées de production d'énergie.
- Mettre en valeur les potentiels d'économies d'énergie ou permettre cette mise en valeur.

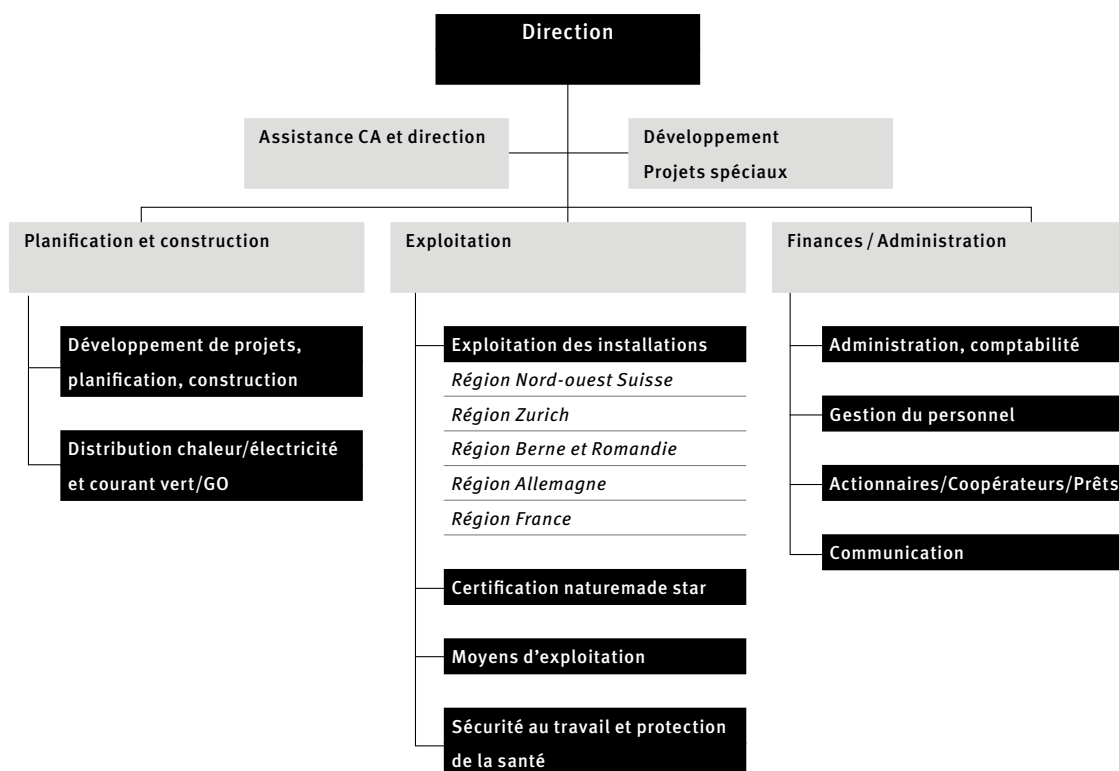
Zone d'activité

Le Groupe ADEV déploie ses activités en premier lieu en Suisse et dans les régions limitrophes.

Participation citoyenne

Le Groupe ADEV veut offrir au grand public des possibilités d'investissement dans les énergies renouvelables et augmenter ainsi l'adhésion à ces technologies. Un investisseur ne peut pas posséder plus de 10%

Organigramme de l'entreprise



ORGANISATION ET LIGNES DIRECTRICES

42 du capital d’une filiale. Les actionnaires importants
43 doivent partager la vision d’ADEV, dont l’indépendance
doit être garantie. Nous voulons rester fidèles à cet
idéal.

Participations et partenariats

Les filiales sont contrôlées par la Coopérative ADEV, qui possède la majorité des voix ou, dans les sociétés ouvertes au public, un portefeuille d’actions lui assurant au moins 34% des droits de vote. Elles sont gérées par la Coopérative ADEV.
ADEV peut prendre des participations dans des sociétés en Suisse et dans l’Espace économique européen. Des participations minoritaires sont possibles en cas de partenariat stratégique ou pour promouvoir l’idée de participation citoyenne. Dans les autres cas, on visera une participation majoritaire.

Nous collaborons avec les distributeurs d’électricité pour autant qu’ils assurent des conditions équitables aux producteurs décentralisés.

Politique d’achats

Dans nos rapports avec nos fournisseurs, nous appliquons les lois du marché tout en tenant compte des aspects écologiques et sociaux.

Rentabilité

Les activités du Groupe ADEV doivent couvrir leurs coûts. Les bénéfices sont affectés prioritairement à la

réalisation des objectifs à long terme de l’entreprise. Les détenteurs de parts (actionnaires, coopérateurs) doivent recevoir un dividende à long terme provenant du rendement d’investissements peu risqués.

Objectifs sociopolitiques

ADEV soutient le développement d’un approvisionnement énergétique durable et le changement énergétique pour la société dans son ensemble. Nous recherchons des partenariats et appuyons les efforts allant prioritairement dans le sens de cet objectif.

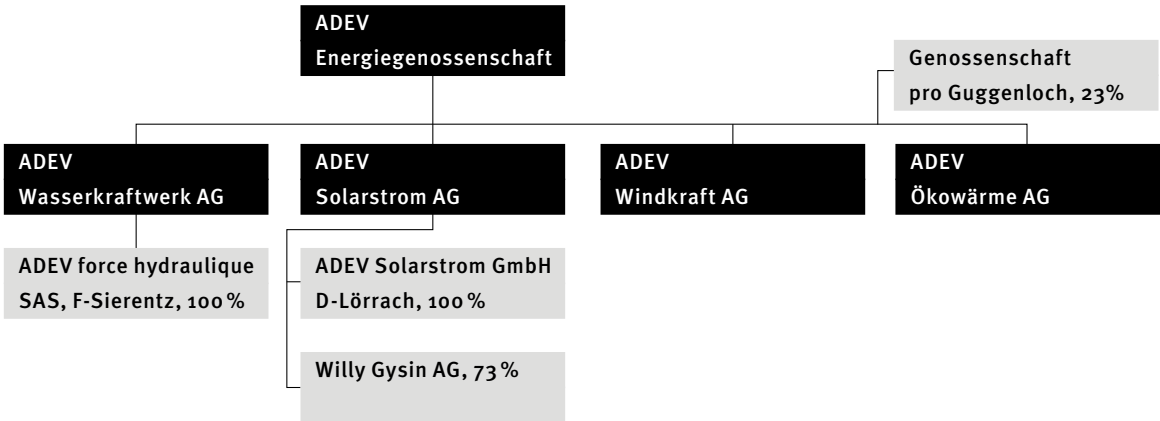
Conduite de l’entreprise

Le Conseil d’administration de la Coopérative est l’organe suprême du groupe. Le président et un membre du conseil d’administration de chaque filiale sont issus du Conseil d’administration de la Coopérative. Les membres des conseils d’administration de la maison mère et des filiales reçoivent une rémunération modérée correspondant à la charge de travail liée à leurs tâches de direction.

Personnel

La direction d’ADEV encourage la participation du personnel. Les collaboratrices et collaborateurs touchent des salaires correspondant aux niveaux du marché, bénéficient de prestations sociales avancées et de bonnes possibilités de formation continue.

Groupe ADEV | Les % représentent la participation au capital



CORPORATE GOVERNANCE

Structure et actionnariat des filiales d'ADEV

Les filiales d'ADEV sont les sociétés suivantes, toutes ouvertes au public : ADEV Wasserkraftwerk AG, ADEV Solarstrom AG, ADEV Windkraft AG et ADEV Ökowärme AG. Le tableau ci-dessous donne des informations précises sur leurs structures et leur actionnariat.

Filiales d'ADEV	Fondation et structure du capital	Principaux actionnaires (>5% des voix)
ADEV Wasserkraftwerk AG	Fondation : 3 mai 1994 Capital-actions : CHF 12 474 000 réparti entre 11 862 actions nominales de CHF 1000 et 6120 actions nominales de CHF 100 (actions à droit de vote)	ADEV Energiegenossenschaft (34.2% des voix) CoOpera Sammelstifung PUK (5.5% des voix)
ADEV Solarstrom AG	Fondation : 16 novembre 1998 Capital-actions : CHF 12 437 350 réparti entre 23 628 actions nominales de CHF 500 et 12 467 actions nominales de CHF 50 (actions à droit de vote)	ADEV Energiegenossenschaft (34.6% des voix) Concolor AG (6.53% des voix)
ADEV Windkraft AG	Fondation : 30 décembre 1999 Capital-actions : CHF 4 968 570 réparti entre 16 289 actions nominales de CHF 290 et 8440 actions nominales de CHF 29 (actions à droit de vote)	ADEV Energiegenossenschaft (34.2% des voix)
ADEV Ökowärme AG	Fondation : 14 février 1995 Capital-actions : CHF 300 000 réparti entre 3000 actions nominales de CHF 100	ADEV Energiegenossenschaft (99.9%)

CORPORATE GOVERNANCE

44 Indemnisations et participations

45 Les membres du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et des filiales touchent des honoraires pour leur participation aux séances, conformément au règlement approuvé par le conseil d'administration. Les présidents et les membres sont indemnisés pour leurs frais en dehors des séances ordinaires du conseil d'administration selon les règles du marché lors de dépenses régulières ou par des montants forfaitaires. Le tableau ci-dessous présente la liste des indemnités des membres des conseils d'administration.

L'administration des sociétés ADEV force hydraulique SAS et ADEV Solarstrom GmbH revient aux membres de la direction, mandatés par les sociétés mères, à savoir respectivement ADEV Wasserkraftwerk AG et ADEV Solarstrom AG. Ces tâches sont effectuées sur le

temps de travail normal, raison pour laquelle aucune indemnité n'est versée.

Indemnisations (frais inclus) des membres des conseils d'administration

ADEV Energiegenossenschaft	CHF	28 730
ADEV Wasserkraftwerk AG	CHF	10 200
ADEV Solarstrom AG	CHF	13 821
ADEV Windkraft AG	CHF	7 800
ADEV Ökowärme AG	CHF	4 800

Participations des membres du conseil d'administration dans les sociétés du Groupe ADEV

	ADEV Energie- genossenschaft Nombre de parts	ADEV Wasser- kraftwerk AG Nombre d'actions	ADEV Solar- strom AG Nombre d'actions	ADEV Wind- kraft AG Nombre d'actions	ADEV Ökowärme AG Nombre d'actions
Eric Nussbaumer	2	12	16	6	–
Andreas Miescher	2	66	90	–	–
Karl Viridén	1	–	66	40	–
Anna Vettori	2	2	22	14	–
Bruno Liesch	1	3	12	2	–
Rémy Chrétien	–	–	12	–	–
Reto Rigassi	1	–	–	5	–
Dieter Seifried	2	36	–	42	–
Jürg Weilenmann	2	40	10	–	–
Adrian Zwahlen	–	5	–	–	–
Claudia Zimmermann	1	–	–	–	–
Timotheus Zehnder	1	–	2	–	–
Lars Konersmann	–	–	1	–	–

Direction des filiales d'ADEV

Les filiales d'ADEV n'ont pas de personnel propre, à l'exception de Willy Gysin AG, qui a ses propres monteurs électriciens et un directeur en la personne de Sebastiano Rossi. En tout, 13 personnes étaient employées en 2017. La conduite et l'exploitation de toutes les autres filiales sont confiées à ADEV Energiegenossenschaft, conformément aux différents règlements d'exploitation. ADEV Energiegenossenschaft est indemnisée pour les prestations suivantes :

- gestion des filiales
- gestion de l'exploitation et de l'administration de toutes les installations de production d'énergie, y compris les dépannages, la télésurveillance et la permanence 24 heures sur 24
- tenue du registre des actionnaires et organisation de l'assemblée générale
- assistance des conseils d'administration, tous travaux de gestion et d'administration

Indemnisation d'ADEV Energiegenossenschaft pour la gestion et l'exploitation des filiales

ADEV Wasserkraftwerk AG	CHF 387 799
ADEV Solarstrom AG	CHF 370 945
ADEV Windkraft AG	CHF 81 849
ADEV Ökowärme AG	CHF 132 930
ADEV Solarstrom GmbH	CHF 15 320
ADEV force hydraulique SAS	CHF 31 487

46
47

Membres du conseil d'administration du Groupe ADEV

	ADEV Energiegenossenschaft	ADEV Wasserkraftwerk AG	ADEV Solarstrom AG	ADEV Windkraft AG	ADEV Ökowärme AG
Eric Nussbaumer <i>PCA ADEV Energiegenossenschaft</i>	•				
Andreas Miescher <i>VRP ADEV Wasserkraftwerk AG</i>	•	•			
Karl Viridén <i>PCA ADEV Solarstrom AG</i>	•		•		
Anna Vettori <i>PCA ADEV Windkraft AG</i>	•			•	
Bruno Liesch <i>PCA ADEV Ökowärme AG</i>	•				•
Remy Crétien			•		
Reto Rigassi	•			•	
Dieter Seifried				•	
Jürg Weilenmann		•			
Adrian Zwahlen		•			
Claudia Zimmermann	•	•			
Timotheus Zehnder	•		•		•
Lars Konersmann			•		



- 1 Eric Nussbaumer
- 2 Andreas Miescher
- 3 Karl Viridén
- 4 Anna Vettori
- 5 Bruno Liesch
- 6 Rémy Chrétien
- 7 Reto Rigassi
- 8 Dieter Seifried
- 9 Jürg Weilenmann
- 10 Adrian Zwahlen
- 11 Claudia Zimmermann
- 12 Timotheus Zehnder
- 13 Lars Konersmann

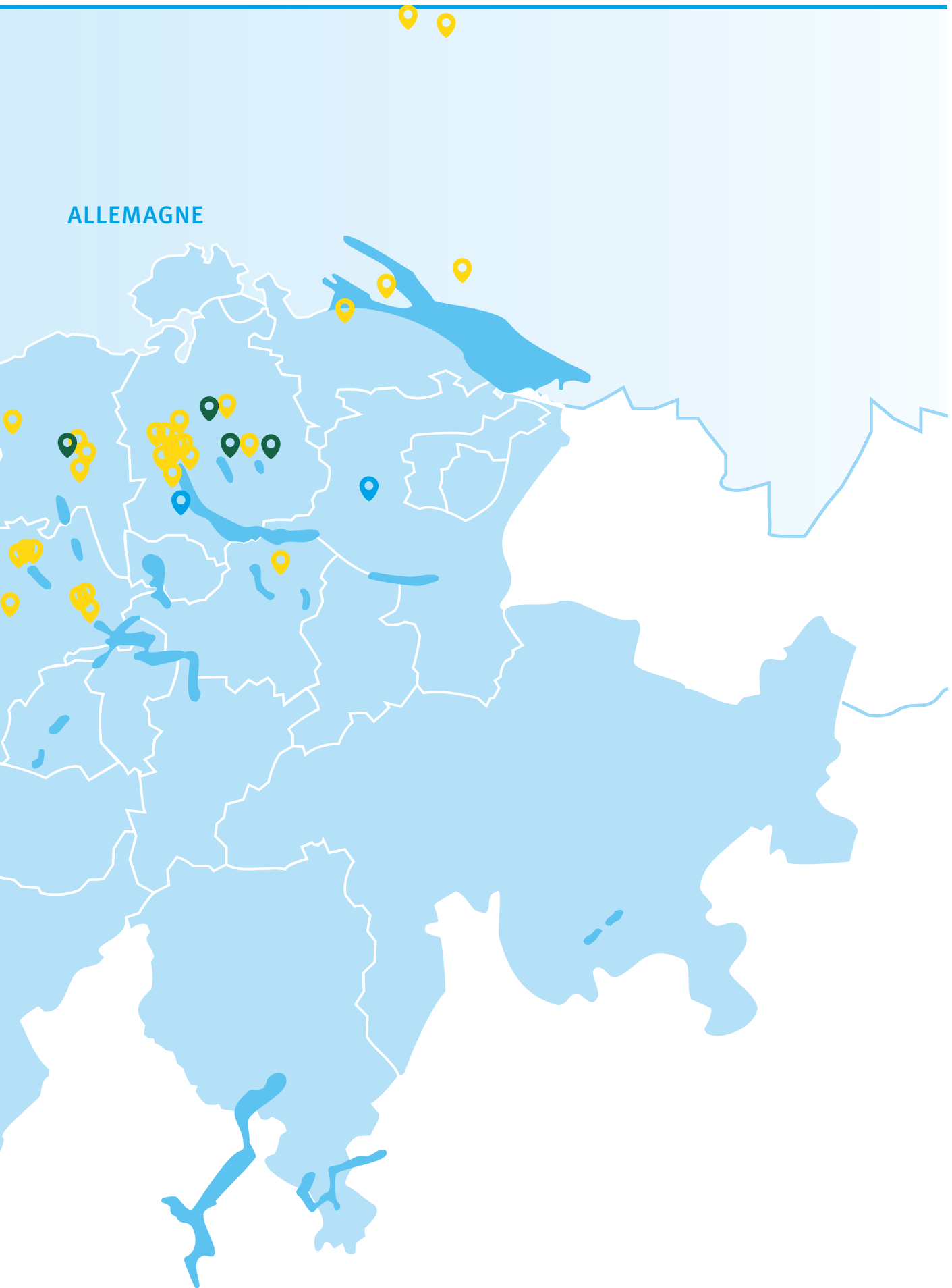
En Suisse, les petites installations fournissent 10 % de l'hydroélectricité. Elles représentent un pilier important de notre approvisionnement en énergie. Sur la photo, la centrale hydroélectrique d'Emmenau.



NOS INSTALLATIONS

-  Réseaux de chauffage
-  Centrales hydroélectriques
-  Installations solaires
-  Éoliennes





LISTE DES INSTALLATIONS DU GROUPE ADEV

CHAUFFAGE COLLECTIFS ADEV ENERGIEGENOSSENSCHAFT ET ADEV ÖKOWÄRME AG

	Canton	Mise en service	Puissance électrique (CCF) Electricité en kW	Production d'électricité en MWh	Puissance de chauffage Chaleur en kW	Production de chaleur en MWh
Chauffages collectifs avec couplage chaleur-force						
Aarau, Chocolat	AG	1989	20	93	230	327
Aesch, Sunnefäld	BL	1988	70	369	340	751
Arlesheim, Sonnenhof	BL	1992	80	336	440	706
Bâle, EMS Breite	BS	2015	172	465	552	1155
Dornach, Gempenring	SO	1995	15	40	110	164
Frenkendorf, Wilder Mann	BL	2001	25	70	280	238
Liestal, Ostenberg	BL	1992	150	723	932	1530
Münchenstein, Walzwerk	BL	2008	175	714	1950	1583
Muttenz, Stettbrunnen	BL	1988	45	173	283	560
Muttenz, Unterwart	BL	1991	39	0	120	266
Pratteln, Commune de Pratteln	BL	1994	115	239	805	1278
Total électricité et chauffage (CCF)				3 222		8 558
Chauffages collectifs à bois						
Arlesheim, Weleda	BL	2011			320	741
Embrach, Haldenmatt	ZH	1999			360	811
Hasle, Emmenau	BE	2005			642	758
Hittnau, Grundisäuli	ZH	1995			190	387
Muttenz, Hinterzweien	BL	2011			750	1124
Nuglar, école	SO	2007			180	158
Volketswil, La Veranda	ZH	1995			240	396
Total chauffage (bois)						4 375
Chauffages collectifs avec pompes à chaleur						
Bâle, Erlenmatt Ost	BS	2017			634	413
Dornach, Sonnhalde	SO	2013			110	87
Total chauffage (pompes à chaleur)						500
PRODUCTION TOTALE DE CHALEUR DU GROUPE ADEV						13 433

50
51

CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES ADEV WASSERKRAFTWERK AG

	Canton/Région	Mise en service	Puissance électrique	MWh
ADEV Wasserkraftwerk AG				
Hasle Rüegsau, Emmenau	BE	2005	270	1 198
Langnau a.A, Gattikonerbrücke	ZH	1998	150	848
Laufen, Joramill	BL	1997	320	950
Luterbach, Unt. Emmengasse	SO	2000	820	3 727
Olten, Dünneren	SO	2015	375	858
Wiler b.U, Moosbrunnen 1+2	BE	2014	780	3 367
Total centrales hydroélectriques ADEV Suisse			2 715	10 948
ADEV force hydraulique SAS				
Munster, Couvent	Alsace	2013	385	824
Munster, Hammer	Alsace	2012	400	1 015
Munster, Leymel	Alsace	2010	400	1 047
Total Centrales hydroélectriques ADEV France			1 185	2 886
Lütisburg, Guggenloch, Genossenschaft pro Guggenloch	SG	1994	120	327
TOTAL CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES ADEV			4 020	14 161

INSTALLATIONS SOLAIRES ADEV SOLARSTROM AG

	Canton	Mise en service	kWc	MWh
Buchs, Braui	AG	2013	114	117
Eiken, KDL Ruchen	AG	2015	247	274
Lenzburg, MFH Miarelli	AG	2009	55	63
Villmergen, Xaver Meyer	AG	2013	981	945
Wohlen, Ferrowohlen	AG	2012	2 953	2 635
Total	AG		4 350	4 035
Diemerswil, Vogtfarm	BE	2013	65	86
Iffwil, Imhof	BE	2013	121	124
Konolfingen, Libellenweg 3 x	BE	2011	39	31
Münchenbuchsee, Schwendimann	BE	2013	154	165
Rubigen, Kästli	BE	2013	157	153
Total	BE		537	559
Allschwil, halle polyvalente	BL	2017	75	19
Allschwil, Sport Brüel	BL	2015	65	60
Binningen, Schlossacker	BL	2012	96	97
Bretzwil, Hinterberg	BL	2015	133	141
Buus, Bäumlhof	BL	2013	160	170
Diegten, scierie Schneider	BL	2008	117	117
Liestal, Bücheli Center	BL	2012	64	59
Liestal, Fraumatt	BL	1988/2011	74	64
Liestal, Frenkenbündten	BL	2015	80	12
Liestal, Hanro	BL	2012	99	99
Liestal, Hanro Hauptbau	BL	2015	71	67
Liestal, HPS	BL	2007	35	38
Liestal, Kasernenstrasse	BL	2005	1	0
Münchenstein, APH Hofmatt	BL	2013	136	144

Münchenstein, HPS	BL	2012	86	71
Muttenz, Clariant	BL	2010	452	471
Niederdorf, halle polyvalente et école	BL	2013	128	119
Oberwil, Ryser im Buech	BL	2008	161	176
Ormalingen, LStall Schneider	BL	2011	59	58
Reinach, commune	BL	2002	25	25
Therwil, école	BL	2017/2018	30	0
Total	BL		2 146	2 006
Bâle, Bank Coop	BS	2010	13	14
Bâle, hôpital Bethesda	BS	2014	100	107
Bâle, BFS	BS	2001	31	32
Bâle, Coop Prodega	BS	2010	356	396
Bâle, Erlenmatt-Ost	BS	2017	267	1
Bâle, Felix Platter Spital	BS	2001	40	32
Bâle, IWBZ	BS	2005	41	42
Bâle, Kaltbrunnen	BS	2003	35	32
Bâle, Riehen HERA	BS	2002	50	45
Bâle, Riehen Maienbühl	BS	2003	50	39
Bâle, Parc Saint-Jacques	BS	2006	202	205
Bâle, Werkhof Nidwaldnerstr.	BS	2008	29	29
Total	BS		1 214	974
Carouge, Migros	GE	2006	270	304
Satigny, Feldschlösschen	GE	2011	368	370
Total	GE		638	675
Alberswil, Viehscheune	LU	2009	95	95
Luzern, Reussporttunnel	LU	2013	269	232
Menznau, Eiholzer Rindv.Stall	LU	2013	89	86
Sursee, Stadthalle	LU	2014	199	203
Sursee, Sporthalle	LU	2015	115	105
Sursee, Schule (Hauptgebäude)	LU	2015	119	114
Emmenbrücke, BBZW Emmen	LU	2014	193	177
Emmenbrücke, RUAG	LU	2015	414	448
Total	LU		1 493	1 461
Dornach, Sonnhalde	SO	2012	8	8
Grenchen, Hangar OST	SO	2011	161	172
Grenchen, Flugh. Shedhangar	SO	2012	140	154
Total	SO		309	333
Homburg, Burkhalter	TG	2013	67	77
Total	TG		67	77
Zürich, gare centrale	ZH	1999	51	48
Zürich, Hagenholz	ZH	2001	196	198
Zürich, Uni Irchel 1	ZH	2002	17	17
Zürich, Uni Irchel 2	ZH	2010	54	58
Zürich, Balgrist	ZH	1998	47	39
Zürich, Balgrist 2	ZH	2017	81	18
Zürich, Roche Schlieren	ZH	2017	52	0
Zürich, Lengg	ZH	1998	75	77
Wollishofen, ZSG	ZH	2005	47	49
Winterthur, MGH Giesserei	ZH	2012	196	193
Hottingen, Kantonsschule	ZH	2013	99	102
Fehraltorf, Reitenbacherhof	ZH	2014	79	84
Total	ZH		994	884
TOTAL ADEV SOLARSTROM AG	TOUS		11 747	11 003

INSTALLATIONS SOLAIRES D'ADEV ENERGIEGENOSSENSCHAFT ET ADEV SOLARSTROM GMBH

	Canton/Région	Mise en service	kWc	MWh
ADEV Energiegenossenschaft				
Liestal, Park and Ride	BL	1989	2	1
Basel, Felix Platter-Spital	BS	1991	10	8
St.Ursanne, Outremont	JU	1990	29	11
Einsiedeln, SJBZ	SZ	1992	9	1
Zürich, Breitensteinstr.	ZH	1993	3	2
Total			52	22
ADEV Solarstrom GmbH				
Sindelfingen, Schule Goldberg	Ba. Wü	2005	54	56
Sindelfingen, Königsknollschule	Ba. Wü	2005	61	57
Konstanz, Hämmerle	Ba. Wü	2004	119	117
Ostfildern, Fink	Ba. Wü	2006	218	225
Ravensburg, Adolf Aich	Ba. Wü	2008	71	62
Total ADEV Solarstrom GmbH			524	517
TOTAL INSTALLATIONS SOLAIRES GROUPE ADEV			12 323	11 541

*Légende: Ba. Wü = Baden-Württemberg

EOLIENNES ADEV WINDKRAFT AG

	Canton/Région	Mise en service	Puissance électrique kWc	Production 2017 MWh
Grenchenberg	SO	1994	150	117
St. Brais	JU	2009	4 000	7 003
Ettenheim	Allemagne	2000	1 300	437
TOTAL EOLIENNES ADEV WINDKRAFT AG			5 450	7 557

Grâce aux nouveaux « peignes », les émissions sonores des éoliennes ont pu être réduites à St Brais.



Impressum

Conception graphique:
michinussbaumer.ch

Rédaction texte:
eecomm GmbH

Photos:
archives ADEV

Imprimé:
Steudler Press, Basel
Papier
Cyclus Offset
fabriqué de 100 %
vieux papier décoloré

ClimatePartner^o
klimaneutral

Druck | ID 11793-1506-1001

ADEV Energiegenossenschaft

Kasernenstrasse 63

Postfach 550 | 4410 Liestal

Tel. 061 927 20 30 | Fax 061 927 20 49

info@adev.ch | www.adev.ch

